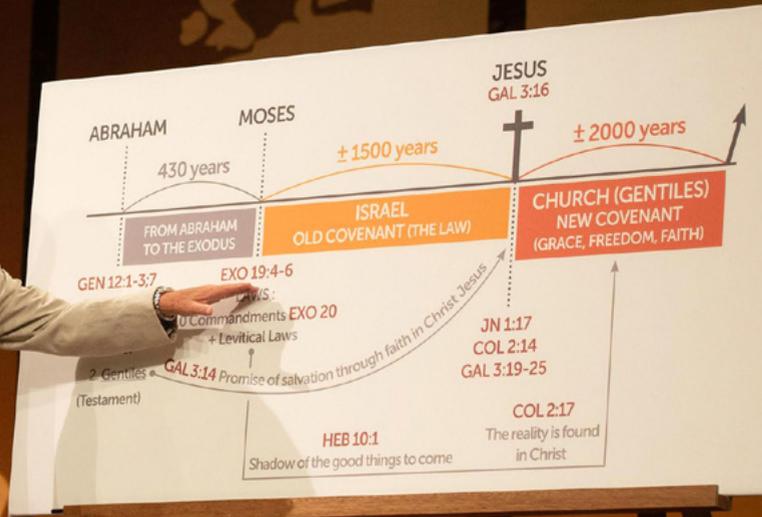
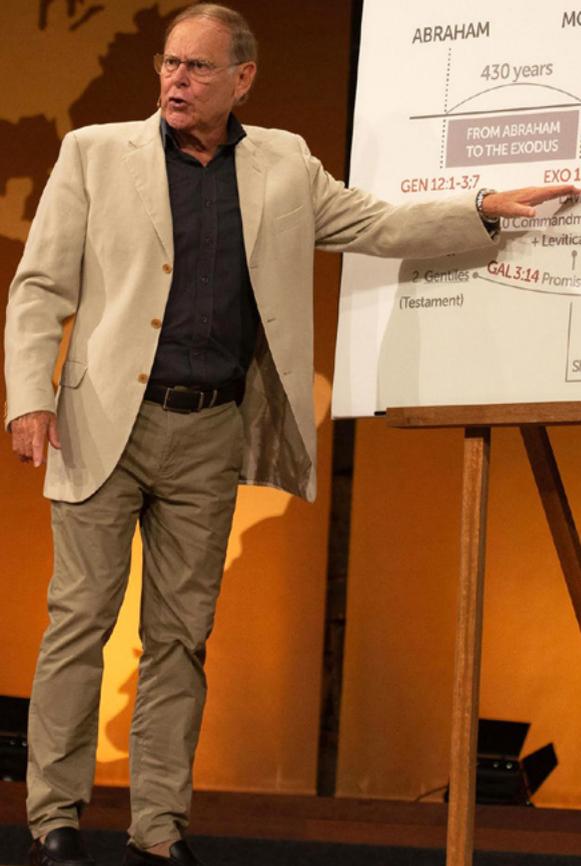


CONFERENCE DE PASTEURS

BATIR 3

SON PEUPLE • SON EGLISE



Miki Hardy

CONFERENCE DE PASTEURS

BATIR 3

SON PEUPLE • SON EGLISE

par Miki Hardy

La Nouvelle Alliance

Transcriptions adaptées de la prédication

Copyright © 2022 par l'éditeur Church Team Ministries International

BATIR 3 • Conférence de Pasteurs | Mars 2022

BATIR est une série de 4 conférences internationales pour les pasteurs et serviteurs de Dieu

Publié par Church Team Ministries International



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>.

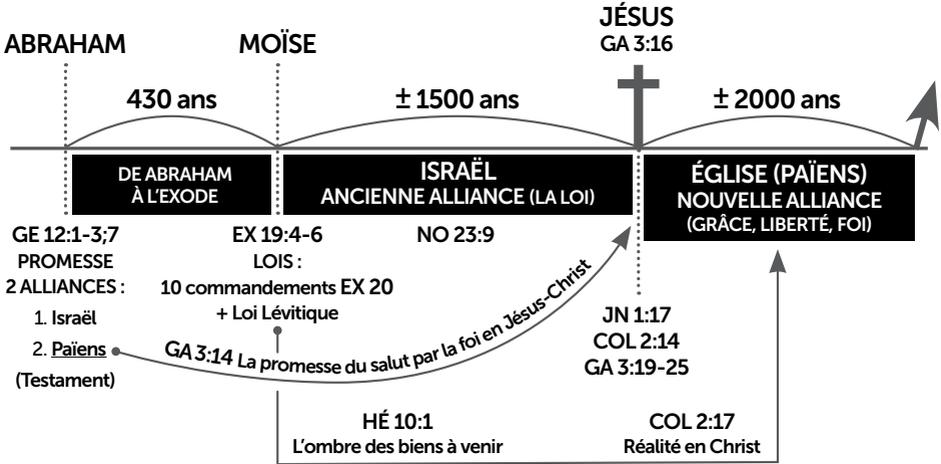
Bénéficiez gratuitement de nombreuses ressources en format électronique sur **www.ctmi.org**

Sauf indication contraire, les citations de la Bible sont extraites de la version Louis Segond, Alliance Biblique Universelle. Utilisées après autorisation.

Sommaire

1. La Nouvelle Alliance	5
2. L'Ancienne et la Nouvelle Alliance	12
3. Libérés de la loi	21
4. Un nouveau sacerdoce	31
5. Libérés du judaïsme	39
6. Servir le Seigneur par sa grâce	47
7. Appel à accepter la saine doctrine	55
Notes	57

Une promesse, deux alliances



Ce schéma montre de quelle façon la promesse faite à Abraham contient les deux alliances. Il vous aidera à mieux comprendre l'ensemble des points abordés dans ce livret.

La Nouvelle Alliance

Il y a beaucoup d'incompréhensions au sein de l'Église et dans la pensée des pasteurs concernant cette Nouvelle Alliance et je prie que le Saint-Esprit puisse nous éclairer car le peuple de Dieu a besoin de cette lumière. J'ai moi-même été très surpris quand ces choses m'ont été révélées. J'avais déjà certaines notions à ce sujet, mais je rends grâce à Dieu que le Saint-Esprit ait pu saisir mon cœur pour me révéler la vraie différence entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, car c'est un cadeau merveilleux que le Seigneur nous a fait de pouvoir vivre sous la Nouvelle Alliance.

La Nouvelle Alliance dans l'Ancien Testament

L'Éternel a eu de nombreuses rencontres avec Abraham, toutes en rapport avec la promesse qu'il lui a faite au sujet de deux alliances : l'Ancienne et la Nouvelle. Mais nous allons plus particulièrement nous intéresser à la seconde.

Abram, père d'une nation : Israël

Genèse 12 aux versets 1 et 2 nous dit : *“L'Éternel dit à Abram : Va-t'en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai ; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction.”*

Dans le **verset 7**, nous lisons : *“L’Éternel apparut à Abram, et dit : Je donnerai ce pays à ta postérité. Et Abram bâtit là un autel à l’Éternel, qui lui était apparu.”* Dieu répète la même chose dans **Genèse 13:14-17** : *“L’Éternel dit à Abram, après que Lot se fut séparé de lui : Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l’orient et l’occident ; car tout le pays que tu vois, je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours. Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre, en sorte que, si quelqu’un peut compter la poussière de la terre, ta postérité aussi sera comptée. Lève-toi, parcours le pays dans sa longueur et dans sa largeur ; car je te le donnerai.”* Puis dans **Genèse 15:7** : *“L’Éternel lui dit encore : Je suis l’Éternel, qui t’ai fait sortir d’Ur en Chaldée, pour te donner en possession ce pays.”* Et enfin dans **Genèse 15:18** : *“En ce jour-là, l’Éternel fit alliance avec Abram, et dit : Je donne ce pays à ta postérité...”* Tous ces versets parlent de la première partie de la promesse que Dieu a faite à Abraham, à savoir la nation, le peuple et le pays dont il serait à l’origine et qui existe encore aujourd’hui : Israël.

Abraham, père d’une multitude de nations

La deuxième partie de cette promesse est évoquée pour la première fois dans **Genèse 12 au verset 3** lorsque Dieu dit : *“... toutes les familles de la terre seront bénies en toi.”* Il ne s’agit pas ici de la nation d’Israël, mais on voit que Dieu lui fait une promesse pour toutes les familles de la terre. Il est donc évident que l’Éternel ne parle plus d’un seul peuple, mais de plusieurs nations comme nous le lisons dans **Genèse 17:4** : *“Voici mon alliance, que je fais avec toi. Tu deviendras père d’une multitude de nations. On ne t’appellera plus Abram ; mais ton nom sera Abraham, car je te rends père d’une multitude de nations.”*

Donc, dans la première partie de la promesse faite à Abraham, Dieu conclut une alliance avec les juifs qui deviendront son peuple et qui posséderont le pays d’Israël, c’est l’Ancienne Alliance. Cette alliance est toujours en vigueur aujourd’hui et elle a commencé lorsque la loi a été donnée à Moïse dans **Exode 19, aux versets 4 à 6**. Puis, dans la seconde partie, Dieu fait une alliance avec tous les autres peuples, les païens, pour devenir l’Église de Jésus-Christ dont il est ainsi déjà mentionné dès le livre de la Genèse. C’est la Nouvelle Alliance qui

commencera environ 2000 ans plus tard, lorsque Jésus viendra pour l'établir en mourant sur la croix pour sauver les pécheurs. Pour vous aider à mieux comprendre ce dont nous parlons, le schéma en page 6 vous montre comment la promesse contient les deux alliances.

La postérité d'Isaac

La Bible nous montre à plusieurs endroits l'importance de la naissance d'Isaac :

Romains 9:7 : *“...En Isaac sera nommée pour toi une postérité...”*

Romains 9:9 : *“Voici, en effet, la parole de la promesse : Je reviendrai à cette même époque, et Sara aura un fils.”*

Genèse 21:1-5 : *“L'Éternel se souvint de ce qu'il avait dit à Sara, et l'Éternel accomplit pour Sara ce qu'il avait promis. Sara devint enceinte, et elle enfanta un fils à Abraham dans sa vieillesse, au temps fixé dont Dieu lui avait parlé. Abraham donna le nom d'Isaac au fils qui lui était né, que Sara lui avait enfanté. Abraham circoncit son fils Isaac, âgé de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné. Abraham était âgé de cent ans, à la naissance d'Isaac, son fils.”*

Dans **Genèse 15, versets 4 à 6**, Dieu confirme qu'Ismaël dont il est question au **verset 3** n'est pas le fils de la promesse : *“...Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais c'est celui qui sortira de tes entrailles qui sera ton héritier. Et après l'avoir conduit dehors, il dit : Regarde vers le ciel, et compte les étoiles, si tu peux les compter. Et il lui dit : Telle sera ta postérité. Abram eut confiance en l'Éternel, qui le lui imputa à justice.”* Abraham aurait en effet deux postérités naturelles au travers d'Ismaël et d'Isaac. Mais Dieu lui précise ici que le seul héritier de la promesse sera Isaac. Que la postérité dont il est fait mention au **verset 5** est celle d'Isaac. Le **verset 6** nous dit qu'Abraham crut en cela et qu'il fut justifié par sa foi.

Romains 9, versets 6 à 8 : *“Ce n'est point à dire que la parole de Dieu soit restée sans effet. Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël, et, pour être la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il est dit : En Isaac*

sera nommée pour toi une postérité, c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité.” Les enfants de la promesse dont parle le **verset 8** ne sont pas les descendants d'Isaac dans la chair, à savoir le peuple d'Israël comme évoqué au **verset 6**. Il s'agit des enfants de la promesse faite au sujet d'une multitude de nations. Tous ceux qui auront cru en Jésus-Christ, païens ou juifs : les chrétiens de la Nouvelle Alliance.

Abraham a donc eu une postérité dans le naturel : les enfants d'Ismaël exclus de toute promesse et les enfants d'Isaac qui forment le peuple juif selon la promesse faite dans **Genèse 12, verset 2**. Il a également eu une postérité dans l'esprit à travers Isaac, celle de la promesse faite dans **Genèse 17, verset 4**. Seules les deux postérités d'Isaac selon la chair et selon l'esprit comptent et nous permettront de comprendre la différence entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance.

Une descendance selon l'esprit

Galates 4, versets 23 et 24 : *“Mais celui de l'esclave naquit selon la chair, et celui de la femme libre naquit en vertu de la promesse. Ces choses sont allégoriques ; car ces femmes sont deux alliances.”* C'est donc la deuxième postérité qui contenait la promesse de Dieu à Abraham. Et nous avons vu que les deux femmes que nous venons de mentionner concernent deux alliances, une ancienne et une nouvelle. Donc déjà dans l'Ancien Testament, il y avait l'annonce de deux alliances complètement différentes, l'Ancienne avec le peuple d'Israël et la Nouvelle avec tous les païens nés de nouveaux et quelques Juifs convertis qui forment l'Église de Jésus-Christ.

Galates 3, versets 15 et 16 : *“Frères (je parle à la manière des hommes), une disposition en bonne forme, bien que faite par un homme, n'est annulée par personne, et personne n'y ajoute. Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit : et aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule : et à ta postérité, c'est-à-dire, à Christ.”*

Nous voyons donc clairement que c'est la venue de Christ, la postérité d'Isaac, qui avait été annoncée.

Galates 3, versets 13 et 14 : *“Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois, afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis.”* Par le moyen de la foi, Jésus-Christ a accompli la promesse faite à Abraham, pour ceux qui croient en lui et dans son sacrifice.

Romains 4, versets 9 à 12 : *“...Car nous disons que la foi fut imputée à justice à Abraham. Comment donc lui fut-elle imputée ? Était-ce après, ou avant sa circoncision ? Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis. Et il reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur fût aussi imputée, et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis.”* Ainsi Abraham est devenu le père de tous les incirconcis qui croient, c'est-à-dire les païens qui ont cru en Jésus-Christ, ainsi que des Juifs qui auraient la foi. En d'autres termes, tous ceux qui croient en Jésus deviennent les enfants d'Abraham. Donc, comme l'Éternel le lui avait promis, il est devenu le père d'une multitude de nations à travers sa descendance qui est Christ.

Cela nous montre que depuis l'époque d'Abraham, la promesse était déjà dans le cœur de Dieu et nous pouvons déjà percevoir ce qui allait se passer quand Christ viendrait mourir sur la croix. Nous avons lu dans **Romains 9, verset 6** que tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël bien qu'ils soient la postérité d'Abraham. Nous voyons clairement que ce n'est pas d'avoir Abraham comme père, grand-père ou aïeul dans la chair qui fait de nous des enfants de cette promesse. Mais que seuls ceux qui sont nés de nouveau par la foi en Jésus-Christ deviennent des enfants de Dieu, fils de la promesse et donc enfants d'Abraham.

La valeur du testament

Galates 3, versets 17 et 18 : *“Voici ce que j’entend : une disposition, que Dieu a confirmée antérieurement, ne peut pas être annulée, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard. Car si l’héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse...”* Donc les chrétiens qui sont nés de nouveau deviennent la postérité d’Abraham en Isaac et cela était annoncé déjà avant les lois de l’Ancienne Alliance. Paul parle de la promesse comme d’un testament en bonne et due forme que personne ne peut changer. Ce testament a été ouvert quand Jésus est mort et la promesse a été accomplie en lui. Tous ceux qui croient en Jésus reçoivent l’Esprit qui avait été promis. C’est pourquoi l’alliance qui a été faite avec Israël 430 ans plus tard, lorsque les lois furent données, ne peut pas en changer le contenu.

Paul nous rappelle au **verset 15 de Galates 3**, qu’un testament ne peut être changé après la mort de son testataire. Il nous prouve donc que cette loi donnée à Israël 430 ans après ne peut en aucun cas modifier la promesse, le testament scellé bien avant par Dieu avec Abraham. C’est ça la promesse, l’héritage que rien ne peut changer et que Dieu a établi dans la Nouvelle Alliance. Il est donc évident que la Nouvelle Alliance, la venue de Jésus et l’Église étaient déjà dans le cœur de Dieu avant même que le peuple d’Israël n’existe. Tout cela faisait déjà partie du plan de Dieu pour le salut des hommes.

La Nouvelle Alliance : le plan original

L’alliance avec les païens existait donc bien avant l’alliance avec Israël. Dieu est l’architecte des deux alliances, mais l’Ancienne Alliance a été dessinée selon ce qui devait arriver ensuite. Elle n’était que *“l’ombre des choses à venir”* comme nous le dit **Colossiens 2, verset 17**.

C’est comme un architecte qui veut créer un chef-d’œuvre. Il a dès le départ une vision claire du résultat, mais il sait que ce projet sera pour beaucoup plus tard. Son plan est prêt, mais il doit attendre le bon moment. En attendant la grande construction finale, il prévoit une petite construction temporaire qui représente la réalité qui viendra plus tard, en son temps. Une fois le moment venu, la

construction temporaire disparaît et est remplacée par le chef d'œuvre qui était prévu dès l'origine. Ceci est une illustration pour vous faire comprendre qu'à partir du moment où la Nouvelle Alliance commence, l'Ancienne n'existe plus.

Dans l'Ancien Testament, Dieu a fait une ébauche qui représentait en fait son plan final. C'est d'ailleurs selon la réalité de la Nouvelle Alliance que les lois de l'Ancienne Alliance ont été proclamées et que le Tabernacle a été construit. Mais tout cela était un plan temporaire. En effet, quand Dieu a donné à Moïse des instructions pour construire le Tabernacle, c'était des instructions très précises en attendant le retour de Jésus, selon le plan de rédemption de l'humanité et selon la vie du chrétien sous la Nouvelle Alliance. Les lois et les sacrifices qui ont été institués dans l'Ancienne Alliance montraient clairement la réalité qui devait se passer sous la Nouvelle Alliance. ***“c'était l'ombre des choses à venir, mais la réalité est en Christ.”*** Cela confirme que l'Ancienne Alliance a été établie sur le modèle de la Nouvelle Alliance et non pas le contraire.

Galates 3, versets 19 et 20 : ***“Pourquoi donc la loi ? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite ; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur. Or le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un seul.”*** Le mot ***“jusqu'à”*** est ici très important. La parole de Dieu nous confirme ainsi que la loi a été pour un temps limité fixé par Dieu, jusqu'à ce que la descendance vienne, c'est-à-dire jusqu'à ce que Christ soit cloué à la croix, verse son sang et ouvre la porte aux païens qui croiraient en lui pour être réconciliés avec Dieu.

Galates 3, versets 23 et 25 nous dit alors ce qui s'est passé avec la loi à ce moment précis : ***“Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue.”*** Comment être plus clair ? C'est pourquoi la Nouvelle Alliance n'est pas la continuation de l'Ancienne, comme beaucoup de chrétiens ont tendance à le croire. Non ! L'Ancienne s'arrête et la Nouvelle commence. C'est ce qui est dit clairement dans ce verset : une fois que la foi est venue, nous ne sommes plus sous la loi. Nous sommes aujourd'hui sous la dispensation de l'Église jusqu'à ce que Christ vienne la chercher. Il sera ensuite de nouveau le temps pour Israël.

L'Ancienne et la Nouvelle Alliance

Beaucoup croient que la Nouvelle Alliance est la suite de l'Ancienne Alliance. Et en croyant cela, ils continuent à vivre selon ces deux alliances en même temps. Ils se soumettent un peu aux lois de l'Ancienne Alliance tout en essayant de servir le Seigneur selon la Nouvelle Alliance.

Pourtant la Parole de Dieu est claire. La Nouvelle Alliance n'est pas la continuation de l'Ancienne mais elle la remplace totalement comme nous le dit **Hébreux 8, verset 7** : *“En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde.”*

Puis au **chapitre 9, verset 10**, l'auteur du livre parle des sacrifices sous l'Ancienne Alliance, la manière dont cela était fait selon les ordonnances relatives aux cultes dans un sanctuaire terrestre : *“...et qui, avec les aliments, les boissons et les diverses ablutions, étaient des ordonnances charnelles imposées seulement jusqu'à une époque de réformation.”* Et encore une fois, nous voyons que quelque chose de nouveau va apparaître pour remplacer ces ordonnances.

Dieu va se servir de cette Ancienne Alliance pour que les païens soient sauvés. **Romains 11, verset 7** : *“Quoi donc ? Ce qu'Israël cherche, il ne l'a pas obtenu, mais l'élection l'a obtenu, tandis que les autres ont été endurcis...”* Les élus sont les païens convertis et les autres sont les Juifs qui ont été endurcis afin de refuser Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur, comme le Messie qu'ils attendaient. Paul continue aux **versets 8 et 9** : *“...selon qu'il est*

écrit : Dieu leur a donné un esprit d'assoupissement, Des yeux pour ne point voir, Et des oreilles pour ne point entendre, Jusqu'à ce jour. Et David dit : Que leur table soit pour eux un piège, Un filet, une occasion de chute, et une rétribution !"

Les Juifs ont essayé d'obtenir la justice par la loi mais ils n'ont évidemment pas réussi, puisque leurs cœurs ont été endurcis. **Romains 9, versets 30 à 32** confirme cela : *"Que dirons-nous donc ? Les païens, qui ne cherchaient pas la justice, ont obtenu la justice, la justice qui vient de la foi, tandis qu'Israël, qui cherchait une loi de justice, n'est pas parvenu à cette loi. Pourquoi ? Parce qu'Israël l'a cherchée, non par la foi, mais comme provenant des œuvres. Ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement..."* La foi dont il est question ici est la foi en Jésus. Et la pierre d'achoppement à laquelle les Juifs se sont heurtés est Jésus-Christ lui-même afin que le plan de salut pour les païens s'accomplisse.

Mais Dieu n'a pas oublié son alliance avec Israël qui est toujours en cours et il a un plan de salut pour les Juifs quand le temps viendra. En effet, **Romains 11, versets 25 à 29** dit : *"Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez point comme sages, c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée. Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : Le libérateur viendra de Sion, Et il détournera de Jacob les impiétés ; Et ce sera mon alliance avec eux, Lorsque j'ôterai leurs péchés. En ce qui concerne l'Évangile, ils sont ennemis à cause de vous ; mais en ce qui concerne l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères. Car Dieu ne se repend pas de ses dons et de son appel."* Il y a des points importants dans ce texte. Selon le plan du Seigneur, les Juifs sont tombés dans l'endurcissement et sont devenus ennemis de l'Évangile "à cause" des païens qui allaient se convertir à Christ. Mais la Bible nous dit qu'ils sont aussi aimés à cause de leurs pères par leur élection. Car, selon ce que dit Paul, Dieu ne revient pas sur ses promesses. Il a donc un plan de salut pour Israël, son peuple. L'endurcissement a été le moyen choisi par Dieu pour que son plan de salut pour les païens se réalise. Nous sommes encore dans ce temps de dispensation de l'Église pour les païens et un petit nombre de Juifs convertis. Mais lorsque la totalité d'entre eux sera "entrée", alors viendra le temps du salut pour Israël.

Pourquoi l'Ancienne Alliance ?

On peut se demander dans quel but Dieu a-t-il fait alliance avec Israël avant de faire une nouvelle alliance avec les païens ?

Après la chute d'Adam et Ève, comme nous l'avons vu dans sa promesse à Abraham, Dieu avait déjà un plan de salut pour tous les hommes. Comme la Parole de Dieu nous enseigne, nous savons que pour la rédemption et le pardon de nos péchés, il faut que le sang soit versé. Car comme il est dit dans **Hébreux 9, verset 22** : *“Et presque tout, d'après la loi, est purifié avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon.”*

Mais le sang de n'importe quel homme, originaire de n'importe quelle nation aurait-il été suffisant pour le salut des hommes ? Bien sûr que non ! **Matthieu 1** nous énumère la généalogie de Jésus et commence au **verset 1** par : *“Généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.”* On comprend alors que Jésus devait faire partie de la descendance d'un peuple qui avait déjà une histoire avec Dieu, un peuple avec qui le Seigneur était déjà en alliance. En effet, il fallait que Dieu envoie des prophètes pour annoncer la venue de Jésus et préparer le terrain. L'alliance avec le peuple juif, la loi, a servi comme un précepteur pour nous conduire à Christ. C'était un plan extraordinaire de Dieu depuis Abraham pour sauver l'humanité entière. Une promesse, deux alliances, Juifs et païens.

De plus, Dieu avait besoin de révéler le péché dans le cœur de l'homme et c'est là que les lois de l'Ancienne Alliance interviennent ! Ainsi, comprendre que l'Ancienne Alliance était seulement pour les Juifs, devrait nous suffire, nous les chrétiens de la Nouvelle Alliance, pour ne pas nous mettre sous le régime de la loi. Mais je peux comprendre qu'il soit difficile pour beaucoup d'accepter cela après des années de pratique des lois et des obligations de l'Ancienne Alliance. Toutefois, lorsque la lumière de l'Évangile vient, elle n'apporte pas seulement la compréhension, mais également une joie et une excitation de pouvoir vivre sous la Nouvelle Alliance sans la pression de la loi.

Les dix commandements

Pour les Juifs, les dix commandements étaient des lois pour lesquelles la désobéissance entraînait un châtement. Nous, chrétiens, sommes également appelés à vivre les dix commandements, mais pas dans le même esprit.

En effet, lorsque nous examinons ces dix commandements, à part celui sur le Sabbat, nous pouvons y voir la justice et la sainteté, c'est-à-dire ce que devrait être la vie exemplaire d'un chrétien sous la Nouvelle Alliance. Nous ne pouvons pas inclure le Sabbat dedans car, comme il est dit dans **Exode 31, verset 16** : *“Les enfants d'Israël observeront le sabbat, en le célébrant, eux et leurs descendants, comme une alliance perpétuelle”*, c'était le signe de l'Ancienne Alliance avec les Juifs auquel Jésus lui-même n'était pas soumis. D'ailleurs, **Colossiens 2, verset 16** insiste sur le fait que les coutumes de l'Ancienne Alliance ne sont pas pour nous chrétiens : *“Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats...”*

Les neuf autres commandements que nous connaissons fort bien ont été donnés pour révéler le péché, et comme il est dit au **verset 17**, c'était l'ombre des choses dont la réalité allait venir avec Christ. En effet, Dieu savait que le peuple d'Israël ne pouvait pas obéir à ces lois. Ils les ont d'ailleurs toutes transgressées. Mais il les leur a donné afin de montrer à l'homme ce qui était bon et, à l'opposé, mauvais aux yeux de Dieu. Son but était donc bien de révéler le péché. Mais également de nous montrer ce que doit être une vie juste sous la Nouvelle Alliance. Il faut bien comprendre que l'Ancienne Alliance était une ébauche de ce qui allait se passer dans une nouvelle relation avec Dieu sous la Nouvelle Alliance.

Sous la Nouvelle Alliance, le Seigneur nous a donné la capacité d'accomplir la justice de la loi, non plus par obligation car nous ne sommes plus sous son régime, mais librement, par une marche de l'esprit. En effet, la vie que l'Évangile nous appelle à vivre correspond à ce que la loi demande. Donc, même sans connaître la loi, le chrétien voulant plaire à Dieu aurait une vie similaire à ce qu'elle préconisait. C'est bien ça la puissance de la Nouvelle Alliance par rapport à la faiblesse de l'Ancienne Alliance : être capable

d'accomplir la justice de la loi des dix commandements là où l'Ancienne Alliance a échoué.

2 Corinthiens 3, versets 2 et 3 nous dit que : *“C’est vous qui êtes notre lettre, écrite dans nos cœurs, connue et lue de tous les hommes. Vous êtes manifestement une lettre de Christ, écrite, par notre ministère, non avec de l’encre, mais avec l’Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs.”* Les lois des dix commandements ont été données à Moïse écrites sur des tables de pierre. Par notre nouvelle naissance, les tables de pierre de l'Ancienne Alliance sont devenues les tables de chair de la Nouvelle Alliance, à savoir nos cœurs. Les lois ne sont alors plus des obligations qui nous sont données extérieurement, mais elles sont gravées dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous témoigne de leur nécessité pour plaire au Seigneur.

Une nouvelle alliance pour les Juifs

Si la Nouvelle Alliance était pour les païens et une petite partie des Juifs qui ont cru, le Seigneur a également un plan pour que le peuple juif puisse bénéficier de la Nouvelle Alliance une fois que l'Église aura été enlevée. **Hébreux 8, versets 7 à 10** et **Jérémie 31, versets 31 à 33** parlent d'une alliance nouvelle que l'Éternel fera avec Israël.

Jérémie 31, versets 31 et 32 : *“Voici, les jours viennent, dit l’Éternel, Où je ferai avec la maison d’Israël et la maison de Juda Une alliance nouvelle, Non comme l’alliance que je traitais avec leurs pères...”* puis au **verset 33** : *“...Après ces jours-là, dit l’Éternel : Je mettrai ma loi au-dedans d’eux, Je l’écrirai dans leur cœur ; Et je serai leur Dieu, Et ils seront mon peuple.”* L'alliance dont il est question ici est clairement une nouvelle alliance avec les Juifs qui leur permettra de reconnaître Jésus comme Sauveur et Seigneur et de goûter à la même expérience que nous, les païens de la Nouvelle Alliance, pour qui la loi a été écrite dans les cœurs.

L'auteur du livre des Hébreux cite ce même texte car il parle à des juifs convertis, qui ont donc expérimenté la nouvelle naissance et vivent sous la Nouvelle Alliance. Certes l'alliance dont parle Jérémie est pour les Juifs dans un temps futur, mais l'expérience qu'elle décrit est exactement la même que celle de la nouvelle naissance. **Hébreux 8, versets 7 et 8** : *“En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël : Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda Une alliance nouvelle...”*

Pourquoi la loi ?

Exode 19, versets 5 et 6 nous parle d'une alliance que Dieu fait avec le peuple d'Israël : *“Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi ; vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte.”* Au chapitre suivant, Moïse descend de la montagne avec la loi, écrite sur les tables de pierre, symbolisant le début de l'Ancienne Alliance.

Nous savons que la loi a été donnée afin que le péché soit révélé et comme le dit **Romains 5, verset 13** : *“car jusqu'à la loi le péché était dans le monde. Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi.”* Ainsi, sans loi pour définir ce qui était interdit, les transgressions de l'homme ne pouvaient lui être imputées. Mais avec la loi, le péché devenait condamnable.

Le péché dans le cœur de l'homme le séparait de Dieu. Pour le salut de l'humanité, il fallait donc trouver un moyen pour que ce péché soit révélé et ainsi permette à l'homme de chercher sa rédemption, de se repentir et d'être pardonné. D'où l'importance de la loi comme Paul le dit dans **Romains 7, verset 7** : *“Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? Loin de là ! Mais je n'ai connu le péché que par la loi.”*

Le rôle de la croix

Pour comprendre la raison d'être de l'Ancienne Alliance, nous devons comprendre la Nouvelle Alliance et ce qui s'est passé à la croix.

Colossiens 2, verset 14 nous dit : *“il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix...”* Les ordonnances dont il est question sont l'ensemble des lois. Nous voyons donc que la loi travaillait contre nous car au lieu de nous aider, elle nous condamnait lorsque nous lui désobéissions, lorsque nous péchions donc. Pour comprendre l'apôtre Paul lorsqu'il dit que la loi a été clouée à la croix, nous avons besoin de comprendre ce qui s'est passé dans l'esprit à la mort de Jésus.

Paul parle en tant que Juif mais aussi pour les chrétiens qui connaissent la loi des dix commandements comme vous et moi. En effet, celui qui vient à Christ découvre la Bible et ses deux testaments : l'ancien et le nouveau. Il prend donc connaissance de la loi des dix commandements de l'Ancienne Alliance, mais peut comprendre comment les aborder à la lumière de la vie chrétienne sous la Nouvelle Alliance décrite dans le Nouveau Testament. Par contre, pour les hommes du temps de Paul, il n'y avait que l'Ancien Testament. La loi, tout comme le judaïsme étaient très présents au sein de l'Église de Jésus-Christ et il y avait donc une certaine tendance à rester sous le régime de l'Ancienne Alliance. Paul va donc dans son épître aux Romains prendre un exemple concret en utilisant ce que les Juifs connaissaient, à savoir la loi, pour leur expliquer ce que Jésus a accompli en mourant sur la croix.

Dans **Romains 7, versets 1 à 3**, Paul donne son explication en s'appuyant sur ce que préconise la loi dans le cas d'une séparation au sein d'un couple marié : *“Ignorez-vous, frères, car je parle à des gens qui connaissent la loi, que la loi exerce son pouvoir sur l'homme aussi longtemps qu'il vit ? Ainsi, une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant ; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. Si donc, du vivant de son mari, elle devient la femme d'un autre homme, elle sera appelée adultère ; mais si le mari meurt, elle est affranchie de la loi,*

de sorte qu'elle n'est point adultère en devenant la femme d'un autre." Il compare donc la relation entre les chrétiens et la loi à la relation entre une femme et son mari. Expliquant que l'une ne peut être dégagee de l'autre que par la mort, chose que tout le monde peut comprendre car encore valable légalement aujourd'hui. C'est donc la mort de son mari qui permet à cette femme de se lier avec un autre.

Dans les **versets 4 à 6** il explique alors dans l'esprit comment nous avons donc été dégages de la loi par la mort de Jésus à la croix : *"De même, mes frères, vous aussi vous avez été, par le corps de Christ, mis à mort en ce qui concerne la loi, pour que vous apparteniez à un autre, à celui qui est ressuscité des morts, afin que nous portions des fruits pour Dieu. Car, lorsque nous étions dans la chair, les passions des péchés provoquées par la loi agissaient dans nos membres, de sorte que nous portions des fruits pour la mort. Mais maintenant, nous avons été dégages de la loi, étant morts à cette loi, sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli."*

De par notre salut et notre foi en Jésus-Christ, la Bible nous enseigne que nous sommes un avec lui, comme il est dit dans le livre des Galates au **chapitre 2, verset 20** : *"J'ai été crucifié avec Christ ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi..."* Donc en toute logique, puisque nous étions en lui quand il est mort, sa mort est devenue notre mort et sa résurrection est devenue notre résurrection. La loi nous retenait et à cause de la condamnation qu'elle amenait, nous restions esclaves du péché, mais Christ a pris sur lui cette condamnation. Notre mort avec lui sur la croix nous a donc affranchi du régime de la loi, comme il est dit au **verset 3 de Romains 7**. La loi a été clouée à la croix et nous en sommes maintenant dégages, ce qui nous permet de nous lier avec un autre, Jésus-Christ lui-même, afin de le servir dans un esprit nouveau et plus selon la lettre qui a vieilli.

Sachant tout cela, c'est triste de voir encore tant de chrétiens emprisonnés sous le régime de la loi. Ils restent esclaves de la loi que beaucoup de pasteurs et serviteurs de Dieu continuent de leur imposer. Heureusement,

Jésus est sur le trône et bâtit son Église. Le Saint-Esprit est là pour nous éclairer, pour nous libérer et pour nous détacher de tous les liens qui nous retiennent encore afin que nous puissions vivre une vie chrétienne simple en accomplissant la justice de la loi tout en étant libre d'elle.

Libérés de la loi

Dans **Romains 7, versets 1 à 6**, nous voyons clairement que nous appartenons à Christ et que nous sommes libres de la loi. En effet, étant morts à la loi, nous pouvons lui appartenir. Nous sommes donc sous un régime nouveau de l'Esprit et plus sous le régime de la lettre (la loi) qui a vieilli. L'apôtre Paul nous dit en effet dans **Colossiens 2, verset 14** que la loi a été clouée à la Croix.

Jésus est venu accomplir la loi

Matthieu 5, verset 17 est un verset souvent utilisé par ceux qui croient que nous sommes toujours sous le régime de la loi des dix commandements : *“Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.”* Ces paroles de Jésus sont pourtant très claires. Il n'est absolument pas question ici de continuer à vivre sous la loi. Il y a ainsi deux mots importants dans ce verset : abolir et accomplir.

La première chose qu'il est important de comprendre c'est que Jésus n'est pas venu abolir la loi. En effet, les dix commandements étant la description d'une vie juste et saine, il est évident que Jésus ne peut pas venir pour abolir la qualité de vie que le Seigneur nous demande d'avoir. Un style de vie qui ne serait plus écrit sur des tables de pierre mais directement dans nos cœurs à travers la Nouvelle Alliance que Jésus allait inaugurer. Il ne peut en effet pas abolir ce que lui-même a vécu et ce que le peuple de la Nouvelle Alliance devait vivre selon sa propre promesse.

Pierre dans sa première épître au chapitre 2, verset 22 nous confirme que Jésus a marché dans la justice et dans la sainteté sans faillir en rien. Plutôt que de l'abolir, Jésus a lui-même accompli toutes les exigences de la loi des dix commandements, sauf celui sur le Sabbat* par la vie juste et parfaite qu'il a mené. Mais cette vie sainte ne veut pas dire qu'il était sous la loi et que nous devrions vivre sous cette loi. Jésus devait mener une vie juste et sainte pour rester pur et aller à la croix sans n'avoir jamais péché, sinon il n'y aurait pas eu de résurrection.

Au-delà des dix commandements, Jésus a aussi accompli toute la loi Lévitique. Rappelons que la loi Lévitique concerne principalement les sacrifices, c'est-à-dire ce que le peuple d'Israël devait faire pour la purification de leurs péchés. Étant l'Agneau de Dieu qui a donné sa vie en sacrifice, Jésus a accompli toute la loi Lévitique en devenant lui-même le sacrifice. Jean Baptiste a dit de lui dans **Jean 1, verset 29** : *“Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde.”* Donc Jésus est venu lui-même accomplir le sacrifice pour la rédemption de l'humanité toute entière en versant son sang sur la croix.

D'ailleurs, dans l'**Évangile de Jean au chapitre 19, verset 30** avant de rendre l'esprit il a dit que tout était accompli. Christ a donc accompli tout ce que la loi demandait et que les prophètes avaient annoncé de lui. C'est-à-dire les dix commandements par sa vie sur la terre en marchant dans la justice et dans la sainteté, mais aussi la loi Lévitique en s'offrant en sacrifice comme l'Agneau de Dieu et en versant son sang sur la croix pour la rédemption de tous les péchés de l'humanité.

Dans **Romains 7, verset 6**, Paul écrit que nous avons été dégagés de la loi. Nous appartenons maintenant à Christ et nous sommes libres de la loi. Mais comme il le dit au **verset 12** : *“La loi est donc sainte, et le commandement est saint, juste et bon.”* et au **verset 14** : *“...la loi est spirituelle...”* Il n'y a donc rien de mauvais dans la loi, au contraire, la loi des dix commandements décrit la perfection. Ce qu'elle demande est parfait, juste et bon. En fait, ce que la loi demande, c'est une vie spirituelle ! Cependant, elle est impuissante

* Voir la page 15

pour accomplir la justice qu'elle demande. Bien que sainte, juste, bonne et spirituelle, elle ne peut pas nous aider. Elle définit uniquement la vie que Dieu nous demande de vivre et que seuls nous, les chrétiens de la Nouvelle Alliance, pouvons vivre afin d'accomplir la justice qu'elle demande. Toutefois, la loi est incapable de nous emmener à la perfection et ne nous permet pas d'avoir une vie de justice comme nous le dit **Romains 8, versets 3 et 4**. Donc si elle ne nous est d'aucune aide dans notre vie de tous les jours, ce n'est pas par elle que nous devons marcher.

Les pasteurs qui continuent d'utiliser **Matthieu 5, verset 17** pour affirmer que nous devons vivre sous la loi, se trompent profondément et trompent le peuple de Dieu. Ils ont vraiment besoin d'être éclairés par le Saint-Esprit afin de comprendre le sens de ce que Jésus a dit.

Il n'y a plus de condamnation

L'épître aux **Romains** est extraordinaire pour expliquer la Nouvelle Alliance. Au **chapître 8, verset 1**, Paul fait une déclaration forte que beaucoup de chrétiens connaissent mais ne vivent pas : *"Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ."*

Pour comprendre cela, revenons au **chapitre 7, versets 7 à 13** : *"...Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point. Et le péché, saisissant l'occasion, produisit en moi par le commandement toutes sortes de convoitises ; car sans loi le péché est mort. Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus. Ainsi, le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort. Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement, et par lui me fit mourir. La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon. Ce qui est bon a-t-il donc été pour moi une cause de mort ? Loin de là ! Mais c'est le péché, afin qu'il se manifestât comme péché en me donnant la mort par ce qui est bon, et que, par le commandement, il devînt condamnable au plus haut point."*

Nous avons aussi vu que tant qu'il n'y avait pas de loi, le péché n'était pas imputé. En d'autres termes, le péché n'est pas condamnable s'il n'y a pas de loi pour définir ce qui est bon ou mal.

Mais lorsque le commandement est donné, le péché est révélé et, avec lui, la condamnation arrive. Ainsi, étant dans l'ignorance par absence de loi pour caractériser le péché, nous vivions. Mais le commandement qui est saint, juste et bon a, en même temps qu'il a révélé le péché, été utilisé par lui pour condamner l'homme et donc le faire mourir. Le péché utilise la loi à travers la condamnation que la désobéissance entraîne. Du coup, tant que nous sommes sous la loi, le péché va l'utiliser pour nous condamner et nous emmener à la mort. Ce n'est pas la loi qui nous mène à la condamnation et à la mort, c'est le péché qui utilise la loi. Si vous saisissez cela dans l'Esprit, vous serez libérés.

De plus, Paul nous dit au **verset 8** que : *"...sans loi, le péché est mort."* Sans la loi, le péché ne peut plus nous condamner et donc il meurt. Et c'est pour cela qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. En effet, selon **Romains 7, versets 1 à 6**, ceux qui sont en Jésus-Christ ont été dégagés de la loi. Il n'y a donc aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. Quelle grâce ! Nous pouvons vivre et expérimenter la justice de Dieu tous les jours de notre vie et ne plus marcher sous la condamnation.

La loi de l'Esprit de vie

Dans le **chapitre 6, au verset 14**, l'apôtre Paul fait une autre déclaration extraordinaire : *"Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce."* Étant sous la grâce, le péché n'a plus de pouvoir sur nous. Il ne peut plus ni nous condamner, ni nous faire mourir.

Dans **Romains 8, verset 2**, l'apôtre Paul nous explique la vie chrétienne sans la loi : *"En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort."* La Parole de Dieu nous enseigne dans

les Évangiles que Jésus était rempli du Saint-Esprit. Ayant le Saint-Esprit sans mesure, il n'avait pas besoin de la loi pour marcher dans la justice et vivre une vie sainte et juste. Et il est très important de comprendre que c'est exactement pareil pour nous.

En tant que chrétiens nous avons aussi le Saint-Esprit car comme il est dit dans **Éphésiens 1, au verset 13**, par notre appartenance à Jésus, nous avons été scellés du Saint-Esprit, c'est-à-dire que Jésus vient habiter par son Esprit dans nos cœurs et que nous sommes unis à lui. En Jésus, nous vivons désormais en soumission au Saint-Esprit, exactement comme Jésus a vécu sur cette terre. Nous n'avons donc plus besoin des lois des dix commandements pour vivre une vie sainte et juste ! C'est en obéissant à la voix du Saint-Esprit, que nous pourrons marcher dans la victoire et accomplir la justice de Dieu. Ainsi, Dieu ne nous livre pas à nous-mêmes en enlevant la loi de notre vie, mais il nous permet d'en être libéré par notre appartenance à Jésus et notre soumission à la voix de l'Esprit. Nous pouvons désormais marcher par l'Esprit et non plus sous le régime de la loi dont nous avons été libérés.

Sous la loi nous vivions dans une défaite permanente car, comme nous lisons dans **Romains 8, verset 3** : *"...chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force..."* Ainsi la chair de l'homme rend la loi impuissante. Cette loi qui est sainte, juste, bonne et spirituelle, ne peut pas empêcher notre chair de nous entraîner dans le péché. Bien que la loi nous dise ce qui est bon et ce qui est mal, ce qu'il faut faire et ne faut pas faire, elle reste totalement impuissante pour empêcher notre chair de se manifester et de nous conduire dans le péché. Parce que la chair rendait la loi impuissante, Dieu avait donc un autre plan pour venir à bout du péché.

La suite du **verset 3 et le verset 4** nous l'expliquent : *"...parce que la chair la rendait sans force, Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit."* La loi n'ayant aucun pouvoir sur le péché, Dieu a donc envoyé son fils dans une chair comme la

nôtre afin de vaincre le péché dans la chair. Jésus a condamné le péché, l'a vaincu et nous a libérés du pouvoir qu'il avait sur notre vie.

Cette victoire a finalement permis à la justice de la loi de s'accomplir en nous puisque nous ne sommes plus soumis à la chair, mais à l'esprit, ce qui va nous permettre de vivre la réalité de la loi de l'Esprit de vie en Christ.

Donc la seule manière pour nous d'accomplir la justice de la loi, c'est premièrement de nous retirer de sous le régime de la loi et deuxièmement de prendre notre croix et de faire mourir les désirs de la chair. Il y a donc une solution, un chemin pour que, sans la loi, nous ne laissions pas notre chair nous dominer et que nous marchions dans la justice et la sainteté afin de plaire au Seigneur. Ainsi, il ne suffit pas de sortir de sous le régime de la loi, il faut aussi arrêter de marcher selon la chair et prendre notre croix. Cette croix qui représente le fondement de la vie chrétienne et que le chrétien prend lorsqu'il accepte de se renier lui-même, de mourir à ses désirs et à ses passions. Il devient alors digne de suivre le Seigneur car il accomplit ainsi la justice de la loi et marche selon son plan et sa volonté.

Paul explique cela dans le **verset 5 du chapitre 8** : *“Ceux, en effet, qui vivent selon la chair, s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit.”* C'est très simple, soit nous marchons selon la chair, soit nous marchons selon l'esprit. Le fait d'affectionner les choses de la chair nous conduit au péché et le péché nous conduit à la mort. Mais la loi de l'Esprit de la vie en Jésus-Christ nous a affranchis de la loi du péché et de la mort. Et, je le répète, pour marcher selon l'esprit, il faut d'abord se retirer de sous le régime de la loi. Car si nous restons sous la loi, nous ne pourrions jamais accomplir sa justice.

Paul continue aux **versets 6 à 8** : *“Et l'affection de la chair, c'est la mort, tandis que l'affection de l'esprit, c'est la vie et la paix ; car l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas.”*

En restant sous la loi nous irons de défaite en défaite puisque la chair est incapable de se soumettre à la loi. De plus, si nous continuons de vivre selon la chair, nous devenons ennemis de Dieu.

À travers Christ, nous avons donc bénéficié d'un échange infiniment avantageux. Nous avons été dégagés de la loi des dix commandements, que nous étions incapables d'accomplir à cause de notre nature charnelle, et nous avons reçu la présence du Saint-Esprit par qui nous pouvons accomplir la justice de la loi en nous soumettant à sa voix par amour pour le Seigneur et en nous identifiant à sa croix. Ainsi, si nous ne sommes plus sous la loi, nous sommes libres et si nous sommes libres, la condamnation disparaît et il ne reste que la grâce.

Comment vivre loin du péché sans la loi et en étant libre ?

Nous venons de voir que la loi ne peut pas nous arrêter et que c'est la marche de l'esprit qui va nous permettre de vivre loin du péché. Nous sommes en effet libres, mais cette liberté n'est pas une caution pour pouvoir faire ce que nous voulons. De même, la grâce ne doit pas être un prétexte pour laisser notre chair s'exprimer. En fait, il revient à chaque chrétien de faire un choix. Le choix de marcher selon sa chair et ses désirs ou selon l'esprit.

Le livre des Galates parle beaucoup de la liberté. Ainsi, dans **Galates 5, au verset 1**, Paul nous dit que : *“C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude.”* Paul parle ici d'être libres de la loi et de ne surtout pas en redevenir esclaves puisque c'est pour être libres que Christ nous a sauvés. Il confirme encore une fois que le plan du Seigneur pour les chrétiens n'est en aucun cas de continuer à vivre sous le régime de la loi. La liberté est un grand cadeau du Seigneur pour la vie chrétienne. Car qui a envie d'être esclave de la loi et d'être sous l'obligation de lui obéir ?

On ne peut restreindre la liberté. La liberté, c'est être libre de faire nos propres choix, libre de prendre ou de ne pas prendre sa croix, libre de s'affranchir ou

de rester esclave de la loi. À cause des fausses doctrines qu'ils entendent, beaucoup de chrétiens ont peur de la liberté. C'est pourtant uniquement grâce à elle qu'ils commenceront à expérimenter la victoire sur leur chair. Mais pour cela, ils ne doivent pas voir la liberté comme un feu vert pour vivre selon leur chair. Au contraire, la liberté est ce qui va leur permettre de choisir volontairement de vivre selon l'esprit. Le Seigneur ne nous a pas libérés de la loi pour nous livrer aux désirs de notre chair, mais il nous a donné le Saint-Esprit pour nous aider, nous guider, nous confronter, nous instruire, nous convaincre et nous conduire sur le chemin de la vie. Tous les jours, nous sommes tentés et faisons face à des situations qui pourraient nous amener à pécher. Mais l'Esprit est là pour nous avertir et nous aider à marcher dans la justice et la sainteté, à condition que nous soyons prêts à nous soumettre à sa voix.

Galates 5, verset 13 est très clair : *“Frères, vous avez été appelés à la liberté, seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair...”* Dieu veut que nous soyons libres ! Il faut cesser de contester cela et laisser l'Esprit de Dieu renverser les forteresses et les raisonnements qui s'élèvent contre la connaissance de Dieu. Nous sommes libres ! Cependant, il ne faut pas se servir de cette liberté pour vivre selon la chair. C'est toujours la responsabilité du chrétien de décider s'il va vivre selon la chair ou s'il va marcher selon l'esprit, en obéissance et en soumission à la voix de l'Esprit de Dieu qui habite en lui. Comme nous le dit **Galates 5, verset 16** : *“...Marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair.”*

Dieu a enlevé la loi et nous a donné le Saint-Esprit pour nous aider et nous conduire. Il n'y a donc aucune raison d'avoir peur de la liberté. Un chrétien qui prend vraiment sa croix et qui est prêt à perdre sa vie et à mourir à ses désirs, ne va pas se laisser vaincre par les désirs de sa chair.

Aujourd'hui, beaucoup de chrétiens sont sur un chemin où ils parviennent à prendre leur croix et à vivre une vie dans la sainteté et dans la justice. Ils ne sont évidemment pas parfaits, mais ils sont prêts à prendre leur croix et à suivre Jésus.

Dans **Romains 8, verset 12**, la Parole nous dit que : *“...nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair.”* En effet, nous ne devons rien à notre chair, car comme il est dit dans **Galates 5, versets 17 et 18** : *“Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez. Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.”* C'est la chair ou l'esprit ! Et si vous décidez de marcher par l'esprit, vous devez quitter le régime de la loi. Car la loi vous oblige à faire ce qu'elle demande et donc empêche toute marche de l'esprit dans la liberté. Et si nous ne pouvons pas marcher par l'esprit, alors nous marcherons obligatoirement par la chair.

Il est donc impossible pour un chrétien de vivre sous la Nouvelle Alliance tout en restant sous la loi de l'Ancienne Alliance. En effet, la marche de l'esprit est volontaire. C'est un choix de notre cœur pour vivre d'une manière qui plaît à Dieu en écoutant, en se soumettant et en obéissant à la voix de l'Esprit. C'est totalement différent et c'est à cette vie que la Nouvelle Alliance nous appelle.

Dans la suite du **chapitre 5 de l'épître aux Galates**, l'apôtre Paul évoque, aux **versets 19 à 21**, les œuvres de la chair. Toutes ces choses n'ont rien à voir avec des démons ou des mauvais esprits dont les chrétiens auraient besoin d'être délivrés selon certains pasteurs. Lors de notre nouvelle naissance, quand nous sommes délivrés de la puissance des ténèbres et transportés dans le royaume de son Fils, nous sommes délivrés de notre passé et de toute possession démoniaque éventuelle. Nous devenons alors des enfants de Dieu et le Saint-Esprit vient habiter en nous. Il devient alors impossible que nous continuions de transporter des démons ou des mauvais esprits. Les séances de délivrance de chrétiens sont une véritable hérésie. Ce passage nous montre en fait, que toutes ces choses ne sont en fait que les œuvres de la chair, c'est-à-dire tout ce que la chair est capable de réclamer pour handicaper le chrétien dans sa marche avec le Seigneur. Ces œuvres ne peuvent être combattues que par une marche de l'esprit et une mise à mort des désirs de notre chair en prenant notre croix, exactement comme nous le disent les **versets 24 et 25** : *“Ceux qui sont à Jésus-Christ*

ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs. Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit.” Nous sommes libérés de la loi et nous devons faire face aux œuvres de la chair sur lesquelles nous aurons la victoire par une marche de l'esprit.

Amen, Alléluia, Gloire à Dieu.

Un nouveau sacerdoce

Une vie selon l'Esprit

Un des problèmes de l'Église aujourd'hui, c'est que les chrétiens restent sous la loi, ferment la porte au Saint-Esprit et ne peuvent donc pas expérimenter la repentance. Elle n'est d'ailleurs presque jamais prêchée et les pasteurs préfèrent parler de prospérité, d'argent ou de multiplication, de toutes ces choses tellement plus "attrayantes"... Pourtant, la repentance est primordiale pour pouvoir grandir. Sans elle, le péché nous écrase, nous condamne, nous brise et, surtout, nous coupe de notre relation avec le Seigneur Jésus. La loi est incapable de nous retenir de pécher, tout comme elle n'amène aucune conviction du péché. Au contraire, le Saint-Esprit peut nous arrêter et nous convaincre de notre péché, afin de nous pousser à la vraie repentance.

La chrétienté n'est pas une vie de perfection. Fort heureusement pour nous, le Seigneur sait que nous pouvons chuter, que ce soit dans nos attitudes, nos actions ou nos paroles. Mais n'étant plus sous la loi, notre péché n'a plus le pouvoir de nous condamner. Au contraire, grâce à la vie de communion que nous avons avec lui, le Saint-Esprit nous convainc du péché que nous avons commis. Cette conviction crée une tristesse selon Dieu et un brisement qui nous emmène à une repentance sincère par laquelle nous obtenons le pardon de Dieu comme nous le dit **1 Jean 1, verset 9**. C'est ça le quotidien de la vie chrétienne. Le péché, la conviction, la tristesse selon Dieu, le brisement et le pardon de Dieu. Tout cela nous permet d'expérimenter la justice immuable de Dieu. Et c'est d'ailleurs ainsi que nous pourrions conserver ce sentiment de justification tellement important pour continuer.

Les chrétiens charnels auront tendance à dire que cela paraît trop facile. On tombe et on se repent. Mais ce serait se tromper profondément et prendre la repentance à la légère. En effet, la repentance sincère et profonde est une chose difficile qui fait mal. Elle atteint notre orgueil et nous brise intérieurement car elle implique une mort à nous-même. Cette expérience est primordiale car elle nous permet de grandir spirituellement et de continuer sur le chemin de la croix.

Le fait que, dans l'Église aujourd'hui, beaucoup de chrétiens se voient infliger un traitement dur à cause de leur péché, montre que de nombreux pasteurs ne comprennent pas vraiment la Nouvelle Alliance, la repentance et le pardon de Dieu. Dieu ne change pas. Comme il nous a pardonné le jour de notre conversion lorsque nous nous sommes repentis de notre vie passée, nous pouvons continuer d'obtenir son pardon de la même manière lorsque nous péchons aujourd'hui. En effet, si un chrétien se repent sincèrement de son péché, il va goûter au pardon de Dieu qui efface toutes choses. C'est pourquoi, lorsque nous comprenons la profondeur du pardon de Dieu, nous n'infligeons pas un traitement dur et légaliste aux chrétiens qui tombent. C'est ça la beauté et la profondeur de la chrétienté sous la Nouvelle Alliance. Car il n'y avait pas ce genre de vie sous l'Ancienne Alliance. Il y avait la loi, le brisement de la loi et la condamnation. Mais la Nouvelle Alliance est glorieuse. Quitter le régime de la loi et prendre notre croix est une expérience extraordinaire. Seul un chrétien qui suit le Seigneur et prend sa croix, connaîtra la conviction du péché. Il sera convaincu par le Saint-Esprit, expérimentera une vraie repentance et pourra comprendre ce qu'est le pardon de Dieu.

Le péché ne brise pas notre relation avec Jésus si nous sommes prêts à nous humilier et à nous repentir. La repentance nous permet de goûter au pardon de Dieu et nous garde de la condamnation. Malheureusement, à cause de la loi qui est mise sur eux, beaucoup de chrétiens n'arrivent pas à accepter le pardon de Dieu. Ne se pardonnant d'ailleurs pas eux-mêmes, ils vivent donc sous la condamnation. D'une certaine manière, la loi a été le guide des Juifs sous l'Ancienne Alliance. Sous la Nouvelle Alliance, libérés de la loi, c'est le Saint-Esprit qui devient notre guide. La différence c'est que, à cause

de la loi, les Juifs ne pouvaient pas accomplir la justice de Dieu, alors que nous, sous la Nouvelle Alliance, le Saint-Esprit nous en a rendu capables. **Romains 8 versets 2 à 5**, nous explique très bien la victoire sur le péché et de quelle façon nous pouvons accomplir la justice de Dieu sous la Nouvelle Alliance. Le Saint-Esprit est le garant de notre victoire, c'est pourquoi, il faut lui permettre de renverser les raisonnements, les forteresses et nous libérer de ces lois auxquelles nous sommes attachés et que nous imposons dans la vie des chrétiens. La loi a été clouée à la croix. Il faut la laisser où elle est.

Un sacerdoce en remplace un autre

Dans l'épître aux Hébreux, l'auteur parle aux Juifs convertis qui restaient attachés au judaïsme et aux lois Lévitiques. Les lois et préceptes de l'Ancienne Alliance étaient en effet encore présents dans la vie de la première église. Et pour les aider, l'auteur rappelle l'inutilité du sacerdoce Lévitique dont les lois étaient incapables de les conduire à la perfection, comme il le dit au **chapitre 7, versets 18 et 19** : *“Il y a ainsi abolition d'une ordonnance antérieure, à cause de son impuissance et de son inutilité, car la loi n'a rien amené à la perfection...”* Il est important de comprendre que pour Dieu, le seul but de l'alliance qu'il faisait avec son peuple était de les amener à être saints comme lui. Dès lors, tout ce qui ne servait pas ce but, devenait inutile.

Mais un changement de sacerdoce implique également un changement de sacrificateur. En effet, le **verset 11** nous dit : *“Si donc la perfection avait été possible par le sacerdoce Lévitique, car c'est sur ce sacerdoce que repose la loi donnée au peuple, qu'était-il encore besoin qu'il parût un autre sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek, et non selon l'ordre d'Aaron ?”* Si le sacerdoce Lévitique avait été efficace, un nouveau sacrificateur pour remplacer celui selon l'ordre d'Aaron n'aurait pas été nécessaire. Pourtant la Parole nous dit qu'un sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek est apparu. Il remplace donc le précédent sacrificateur, ce qui a pour effet d'annuler également le précédent sacerdoce. Toutes les lois que contenait le sacerdoce Lévitique sont donc désormais annulées.

Dans les **versets 1 à 3 du chapitre 7**, l'auteur nous rappelle qui était Melchisédek. Ce qu'il dit à la fin du **verset 3** nous précise que Melchisédek était la figure de Jésus : *"...qui est rendu semblable au fils de Dieu..."* C'est donc Jésus qui va devenir le sacrificateur de ce nouveau sacerdoce selon l'ordre de Melchisédek. Sous l'Ancienne Alliance, selon la loi, les sacrificateurs devaient appartenir à la tribu de Lévi. Le remplacement de sacerdoce ayant annulé toutes les lois du précédent, il est normal que le nouveau sacrificateur soit issu d'une autre tribu comme il est dit aux **versets 13 et 14** : *"En effet, celui de qui ces choses sont dites appartient à une autre tribu, dont aucun membre n'a fait le service de l'autel ; car il est notoire que notre Seigneur est sorti de Juda, tribu dont Moïse n'a rien dit pour ce qui concerne le sacerdoce."* Jésus n'aurait, en effet, pas pu sortir de la même tribu que celle qui produisait les sacrificateurs sous la loi du sacerdoce Lévitique.

L'auteur continue de nous expliquer la différence aux **versets 15 à 17** : *"Cela devient plus évident encore, quand il paraît un autre sacrificateur à la ressemblance de Melchisédek, institué, non d'après la loi d'une ordonnance charnelle, mais selon la puissance d'une vie impérissable ; car ce témoignage lui est rendu : Tu es sacrificateur pour toujours Selon l'ordre de Melchisédek."* Selon les lois Lévitiques, les sacrificateurs se transmettaient leur sacerdoce de père en fils. Lorsque le père mourait, son fils lui succédait et devenait sacrificateur à son tour. Par contre, le nouveau sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek n'est plus désigné par une loi et limité par une vie périssable. Au contraire, Jésus étant ressuscité et ayant la vie éternelle, devient sacrificateur pour toujours et ne doit plus son sacerdoce à une loi mais à un serment irrévocable du Seigneur comme nous lisons aux **versets 20 à 22** : *"Et, comme cela n'a pas eu lieu sans serment, car, tandis que les Lévitiques sont devenus sacrificateurs sans serment, Jésus l'est devenu avec serment par celui qui lui a dit : Le Seigneur a juré, et il ne se repentira pas : Tu es sacrificateur pour toujours, Selon l'ordre de Melchisédek. Jésus est par cela même le garant d'une alliance plus excellente."* La loi établissait des hommes faibles pour le temps de leur vie, mais le serment établit Jésus-Christ qui est parfait pour l'éternité. Il n'y aura donc plus jamais d'autre sacrificateur car Dieu ne reviendra pas sur

ce serment, tirant un trait définitif sur le sacerdoce Lévitique et les lois de l'Ancienne Alliance et instaurant ainsi *“une alliance plus excellente”* qui va demeurer.

Ce nouveau sacerdoce est tellement différent et tellement meilleur que le **chapitre 8 au verset 4** nous dit que Jésus ne serait même pas sacrificateur s'il était sur terre, puisque le rôle d'un sacrificateur est d'offrir des offrandes selon la loi. Bien plus qu'un sacrificateur, Jésus devient en fait lui-même le médiateur de cette Nouvelle Alliance par son propre sang qu'il a versé à la croix comme nous le dit le **verset 6** : *“Mais maintenant il a obtenu un ministère d'autant supérieur qu'il est le médiateur d'une alliance plus excellente, qui a été établie sur de meilleures promesses.”*

Dans le **chapitre 9 de l'épître aux Hébreux**, l'auteur évoque le tabernacle de l'Ancienne Alliance, nous en montrant les limites et l'aspect temporaire. Aux **versets 8 à 10**, il dit : *“Le Saint-Esprit montrait par là que le chemin du lieu très saint n'était pas encore ouvert, tant que le premier tabernacle subsistait. C'est une figure pour le temps actuel, où l'on présente des offrandes et des sacrifices qui ne peuvent rendre parfait sous le rapport de la conscience celui qui rend ce culte, et qui, avec les aliments, les boissons et les divers ablutions, étaient des ordonnances charnelles imposées seulement jusqu'à une époque de réformation.”* Le tabernacle sous l'Ancienne Alliance ne permettait pas à l'homme d'accéder au lieu très saint, à la présence de Dieu. En effet, les sacrifices prévus par les lois Lévitiques étaient limités et ne pouvaient rendre parfait. Cette période était donc temporaire et uniquement prévue en attendant la réformation qui viendrait par Christ.

Il est donc clair que l'établissement de Christ, par serment de Dieu, comme le nouveau souverain sacrificateur pour l'éternité, remplace définitivement le sacerdoce Lévitique avec ses ordonnances, ses obligations, ses sacrifices et ses pratiques. Cette Nouvelle Alliance met fin à l'Ancienne et nous dégage totalement de la loi. Il s'agit de deux époques complètement différentes. Comme nous lisons dans **Romains chapitre 8, verset 2** : *“...la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.”* Nous sortons de l'époque de l'Ancienne Alliance, sous la loi et nous entrons dans

une nouvelle époque de la Nouvelle Alliance sous la grâce. Il s'agit d'un tout nouveau style de vie dans lequel nous avons été totalement libérés et dégagés de la loi.

Morts aux rudiments du monde !

Galates 4, versets 1 à 7 nous dit : *“Or, aussi longtemps que l’héritier est enfant, je dis qu’il ne diffère en rien d’un esclave, quoiqu’il soit le maître de tout ; mais il est sous des tuteurs et des administrateurs jusqu’au temps marqué par le père. Nous aussi, de la même manière, lorsque nous étions enfants, nous étions sous l’esclavage des rudiments du monde ; mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d’une femme, né sous la loi, afin qu’il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l’adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l’Esprit de son Fils, lequel crie : Abba ! Père ! Ainsi tu n’es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu.”*

L’apôtre Paul nous dit que les temps où nous étions sous l’esclavage des rudiments du monde ont été accomplis. Il s’agit donc d’une époque passée, révolue, terminée. Il n’y a en effet aucun rapport entre l’Ancienne et la Nouvelle Alliance. Et c’est d’autant plus triste de voir des pasteurs encourager les chrétiens à se tourner vers les lois du judaïsme. Nous voyons pourtant aujourd’hui, malgré les temps dans lesquels nous vivons, un mouvement pour fêter les lois juives. Certains pasteurs tentent de reproduire des pratiques de l’Ancienne Alliance et d’y trouver une quelconque victoire, à l’image de ceux qui pensent qu’ils pourront gagner une ville s’ils tournent sept fois autour en sonnante les trompettes. Nous ne pouvons et ne devons pas imiter les pratiques de cette époque révolue ou imposer aux chrétiens des traditions ou des obligations issues de l’Ancienne Alliance. Nous ne sommes plus sous le régime de la loi des dix commandements et nous n’avons absolument rien à voir avec la loi Lévitique puisque nous avons été libérés de toute forme de loi.

Dans **Colossiens 2 aux versets 20 et 21**, l'apôtre Paul nous dit que : ***“Si vous êtes morts avec Christ aux rudiments du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on ces préceptes : Ne prends pas ! Ne goûte pas ! Ne touche pas !”*** Quand il parle ici de vivre dans le monde, il ne parle pas d'avoir une vie mondaine. Il demande plutôt pourquoi, alors que nous sommes morts avec Christ au système de ce monde, devrions-nous vivre selon les préceptes de ce monde que certains essaient encore de nous imposer ?

Au **verset 8**, Paul nous avertit : ***“Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les rudiments du monde, et non sur Christ.”*** Ce qu'il qualifie de ***“rudiments du monde”*** sont en fait les choses selon lesquelles le monde fonctionne comme la philosophie, les préceptes et les traditions, ou, en d'autres termes, tout ce qui caractérise la religion des hommes. Paul nous prévient de ne pas laisser quiconque nous éloigner de notre foi par ces choses-là. Car, comme le dit le **verset 11**, c'est en Christ que nous avons été circoncis et non par la main de l'homme. Au contraire, nous avons expérimenté une circoncision spirituelle par le dépouillement de notre nature pécheresse, en faisant mourir notre chair avec ses désirs et ses passions, c'est-à-dire en prenant notre croix et en nous identifiant à Christ. Il continue au **verset 12** en nous rappelant qu'à travers notre baptême, nous avons été ensevelis et sommes ressuscités avec lui grâce à la foi que nous avons eu en la puissance de Dieu. Évidemment, cette résurrection est spirituelle et c'est pour cela que notre vie spirituelle ne peut être encombrée ou polluée par la tradition des hommes et les préceptes de ce monde auxquels nous pouvons d'ailleurs assimiler la religion et les lois.

En effet, les **versets 16 et 17** évoquent exactement des pratiques et des obligations prescrites par les lois Lévitiques auxquelles les chrétiens de l'église de Colosse pourraient être exposés par ceux désireux de revenir aux traditions religieuses ou aux ***“rudiments du monde”*** : ***“Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats : c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ.”*** Ainsi, l'apôtre Paul nous exhorte à ne laisser personne

nous juger par rapport à ces choses-là, qui ne sont d'ailleurs qu'une ombre des choses à venir, alors que la réalité est uniquement en Christ. Nous n'avons, en effet, pas à nous soumettre aux demandes de la loi juive de l'Ancien Testament. Nous, qui vivons par la foi, ne devons nous soumettre et obéir qu'à la voix du Saint-Esprit.

Ainsi, comme nous lisons dans **Colossiens chapitre 3, aux versets 1 à 3** : *“Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu. Affectionnez-vous aux choses d'en haut, et non à celles qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu.”* Cela veut dire qu'étant en Christ, nous sommes ressuscités avec lui. Nous ne devons donc pas aspirer aux choses que la tradition, la philosophie humaine ou la religion nous demandent. Mais plutôt chercher les choses d'en haut, les choses spirituelles qui se trouvent en Christ. Il faut donc évidemment nous débarrasser de la loi car étant mort avec Christ, nous avons été dégagés de la loi. Précisons bien que lorsque l'apôtre Paul parle des choses qui sont sur la terre, il ne parle pas ici de la possession ou des richesses matérielles, mais bien des préceptes et ordonnances de lois Lévitiques qui n'ont aucune valeur pour nous qui sommes sous la Nouvelle Alliance. Ne nous laissons donc pas piéger par la philosophie, la tradition, la religion ou par tout autre précepte de ce monde qui nous éloignerait de notre foi. Ne laissons pas l'influence des hommes nous tromper et restons attachés à Jésus.

Trop de chrétiens sont encore manipulés pour continuer de vivre sous l'influence de certaines lois Lévitiques qui ne leur apportent rien puisque la loi est impuissante pour conduire les hommes à la perfection. Au contraire, ces lois mettent un fardeau sur leurs vies et les font vivre dans la défaite. Il est grand temps d'arrêter cette tromperie. L'apôtre Paul nous avertit que la loi doit disparaître de l'Église tout comme la philosophie, les raisonnements ou l'intelligence humaine qui sont des choses de ce monde. Le Saint-Esprit doit sceller dans notre cœur cette révélation de la Nouvelle Alliance afin que nous puissions nous débarrasser de certaines choses qui nous gardent encore captifs et que nous imposons au peuple de Dieu qui ne mérite pas ça. Nous avons besoin de saisir la lumière de l'Évangile.

Libérés du judaïsme

La racine du judaïsme

Les chrétiens doivent être totalement libérés de toutes formes de lois et d'obligations afin de pouvoir grandir et vivre une chrétienté spirituelle et non charnelle. La Parole est très claire : les lois n'ont été données que pour le peuple juif, en attendant la venue de Jésus.

Dans son épître aux **Éphésiens au chapitre 2**, Paul nous rappelle la différence entre les Juifs et les païens, avant et après Jésus-Christ. Aux **versets 11 et 12** il dit : *“C’est pourquoi, vous autrefois, païens dans la chair, appelés incirconcis par ceux qu’on appelle circoncis et qui le sont en la chair par la main de l’homme, souvenez-vous que vous étiez en ce temps-là sans Christ, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde.”*

Les païens étaient exclus d'Israël et séparés de Dieu et n'avaient donc aucune espérance en ce monde. Comme il le dit au **verset 12**, les alliances et la promesse que Dieu avait faites avec Israël ne les concernaient pas, montrant une fois de plus que l'Ancienne Alliance et ses lois n'ont rien à voir avec les païens convertis : les chrétiens.

Puis aux **versets 13 à 16**, il parle de la réunification que Jésus a apportée entre païens et Juifs convertis : *“Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ. Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ayant anéanti par sa chair (ndlr : dans sa mort) la loi des ordonnances dans ses prescriptions, afin de créer en lui-*

même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix, et de les réconcilier, l'un et l'autre en un seul corps, avec Dieu par la croix, en détruisant par elle l'inimitié." Paul nous dit que de deux peuples ennemis, Jésus n'en a fait qu'un. Le mur dont il parle, cet obstacle qui séparait les Juifs et les païens, c'est la loi. La Parole nous dit que Jésus a renversé ce mur afin de réunir ces deux peuples et de n'en former plus qu'un seul par leur conversion et leur foi en Jésus-Christ.

Par ces mots, les Juifs convertis devaient comprendre qu'ils ne pouvaient pas entrer dans le royaume de Dieu en restant sous le judaïsme et en conservant ses lois et ses obligations. Il y avait en effet, au sein de l'Église primitive, une grande difficulté pour ces Juifs convertis d'être libérés du judaïsme qui était si profondément enraciné dans leurs vies. La première partie du livre des Actes fait état d'un certain nombre de conflits qui ont eu lieu avec des Juifs convertis qui n'arrivaient pas à tirer un trait sur les traditions de leur ancienne vie.

Paul explique au **verset 20** que Jésus-Christ est la pierre angulaire du fondement transmis par les apôtres aux premiers chrétiens, c'est-à-dire la pierre sur laquelle reposent toutes les autres et qui permet à tout l'édifice de tenir. C'est cette pierre qui réunira Juifs et païens convertis. On retrouve cette comparaison dans la **première épître de Pierre au chapitre 2, verset 6** : *"...Voici, je mets en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse..."* Pierre parle volontairement de Sion pour expliquer aux Juifs que Jésus-Christ, la pierre angulaire, est venu pour remplacer le judaïsme avec ses lois qui étaient le fondement du peuple juif. Il devient donc le nouveau fondement et remplace l'ancien pour tous les Juifs qui se convertissent. Par contre, dans le cas des païens, il ne remplace rien, car leur conversion ne les a pas fait devenir Juifs pour pratiquer le judaïsme. Ils n'ont donc rien à voir avec les lois Lévitiques. C'est d'autant plus triste et incompréhensible de voir aujourd'hui des chrétiens se soumettre aux lois Lévitiques en essayant de pratiquer des prescriptions uniquement prévues pour les Juifs sous l'Ancienne Alliance.

Dans le livre des **Actes au chapitre 10, des versets 9 à 20**, nous lisons que, par une vision, Dieu a voulu préparer Pierre pour aller à la rencontre de Corneille et de sa famille : des païens. En effet, malgré le fait que Pierre

soit un Juif converti et un apôtre de Christ, il va quand même résister à ce que Dieu lui demande car il n'est finalement pas encore totalement libre du judaïsme. C'est très clair aux **versets 8 à 10** où Pierre refuse par trois fois d'obéir au Seigneur qui lui demande de *“tuer et manger”* des aliments impurs d'après les lois juives. Le but de cette vision était de préparer Pierre à aller porter la Parole aux païens alors que la loi juive interdisait un juif de se lier avec eux. Pierre n'avait pas compris jusqu'à ce qu'il soit convaincu par la voix du Saint-Esprit du plan merveilleux que le Seigneur avait pour les païens, comme nous lisons aux **versets 19 et 20** : *“Et comme Pierre était à réfléchir sur la vision, l'Esprit lui dit : Voici, trois hommes te demandent ; lève-toi, descends, et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés.”*

Au **chapitre 11, versets 1 à 3**, nous voyons que, comme Pierre avant cette vision, les apôtres et les disciples n'étaient pas non plus complètement libérés du judaïsme : *“Les apôtres et les frères qui étaient dans la Judée apprirent que les païens avaient aussi reçu la parole de Dieu. Et lorsque Pierre fut monté à Jérusalem, les fidèles circoncis lui adressèrent des reproches, en disant : Tu es entré chez des incirconcis, et tu as mangé avec eux.”* La loi était encore très présente dans leur cœur. Malgré le fait qu'ils aient assisté aux souffrances et à la mort de Jésus, ils n'avaient pas encore reçu toute la révélation de ce qui c'était passé dans l'esprit lorsque Jésus était mort sur la croix. En ce qui nous concerne, cette révélation nous est transmise à travers les épîtres de Paul qui nous expliquent très clairement que la loi a été crucifiée avec Christ et que nous en avons été totalement dégagés, libérés. Il nous suffit donc d'ouvrir nos cœurs à la Parole de Dieu, à cette vérité que l'Esprit veut nous transmettre et de saisir une bonne fois pour toutes que la vie sous l'Ancienne Alliance n'est en aucun cas une référence pour la vie sous la Nouvelle Alliance.

Paul a d'ailleurs eu besoin de reprendre Pierre comme cela est écrit dans l'épître aux **Galates, chapitre 2, aux versets 11 et 12** : *“Mais lorsque Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. En effet, avant l'arrivée de quelques personnes envoyées par Jacques, il mangeait avec les païens ; et, quand elles furent venues, il s'esquiva et*

se tint à l'écart, par crainte des circoncis.” A ce moment, l'expérience que Pierre avait eue avec Corneille lui avait permis de comprendre un certain nombre de choses par rapport aux relations avec les païens qui l'avaient rendu libre de manger avec eux. Pourtant, malgré le fait qu'il avait été libéré de la loi dans une certaine mesure, il avait encore, des années après, la crainte des Juifs et de leur réaction. Il avait peur de s'afficher clairement comme étant un homme libre de la loi. Ainsi, il a préféré dissimuler aux Juifs envoyés par Jacques le fait que peu de temps avant il était en train de manger en compagnie de païens.

Paul continue aux **versets 13 et 14** : *“Avec lui les autres juifs usèrent aussi de dissimulation, en sorte que Barnabas même fut entraîné par leur hypocrisie. Voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas, en présence de tous : Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la manière des Juifs, pourquoi forces-tu les païens à judaïser ?”* Par son action, Pierre montre aux païens qu'il y a toujours une séparation entre eux et les Juifs, ce qui pourrait avoir comme conséquence *“de forcer les païens à judaïser”* afin de ne plus se sentir rejetés par les Juifs. Alors que nous avons vu dans **Éphésiens 2, verset 14** que le mur de séparation avait été renversé, par son comportement, Pierre replace un mur entre Juifs et païens, incitant donc les païens à imiter le judaïsme pour éviter la séparation, alors qu'ils n'ont absolument rien à voir avec lui. Par manque de révélation et de lumière, beaucoup de pasteurs aujourd'hui agissent comme Pierre et influencent les chrétiens à judaïser en imitant des pratiques liées aux lois Lévitiques et à l'Ancienne Alliance. C'est absolument contraire à ce que le Seigneur prévoit pour le peuple de Dieu et donc un grand danger pour l'Église.

Les pratiques de l'Ancienne Alliance

- **La dîme**

Dans le livre de **Lévitique au chapitre 27, verset 30**, Moïse évoque la dîme : *“Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit du*

fruit des arbres, appartient à l'Éternel ; c'est une chose consacrée à l'Éternel.” Le mot dîme signifie dixième. C'est-à-dire 10% des récoltes, productions, salaires, etc. Cette dîme faisait donc partie du sacerdoce Lévitique. Selon la loi, le peuple d'Israël devait porter 10% de ses revenus devant l'Éternel. Mais, comme nous lisons dans **Hébreux 7, verset 12**, le sacerdoce ayant été changé, la loi change aussi. En effet, l'arrivée d'un nouveau souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek, Christ, venant de la tribu de Juda et non de Levi, annule le précédent sacerdoce selon l'ordre d'Aaron qui contenait toute la loi (**verset 11**) pour en instaurer un nouveau. Les lois du sacerdoce Lévitique telles que celle sur la dîme n'ont donc plus cours, nous en avons été totalement dérogées par Christ.

L'Ancienne Alliance était une alliance de chair, la Nouvelle est une alliance de cœur. Christ ne cherche pas des œuvres de la loi, mais uniquement notre cœur. Il n'attend donc pas la dîme, mais uniquement ce que notre cœur désire donner. Il n'y a ainsi pas de place pour la dîme sous la Nouvelle Alliance puisque nous vivons dans la liberté, sans aucune loi, prescription ou obligation de la part de qui que ce soit. Donc le chrétien devrait se sentir libre de donner selon ce qu'il a résolu dans son cœur comme nous pouvons le lire dans **2 Corinthiens 9, verset 7**.

Pourtant, nous voyons encore trop souvent dans l'Église, des pasteurs qui se basent sur un texte dans **Malachie 3, versets 8 à 10** pour menacer les chrétiens de malédiction s'ils ne donnent pas 10% de leurs revenus. Ils utilisent donc contre les chrétiens des préceptes de l'Ancienne Alliance prévus pour le peuple d'Israël encore sous la loi du sacerdoce Lévitique. Ces pasteurs qui essaient de faire peur aux chrétiens pour les forcer à donner font exactement comme les sorciers qui disent à leurs clients de faire tout ce qu'ils leur demandent s'ils ne veulent pas que leur situation empire. Pourtant, l'apôtre Paul est très clair dans l'épître aux **Galates au chapitre 3, verset 10** : *“Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction...”* Ainsi ce ne sont pas les chrétiens qui ne pratiquent pas la dîme qui

sont maudits, mais bien au contraire, ce sont **“ceux qui s’attachent aux œuvres de la loi”** dont la dîme fait partie qui le sont. Si **“Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi...”** comme il le dit au **verset 13**, pourquoi alors rester sous cette malédiction ?

Les chrétiens sont donc totalement libres de la loi de la dîme. Bien sûr, si un chrétien est content avec 10%, car c’est ce que son cœur lui dit de donner, c’est très bien car il n’est pas sous la loi et donne ses 10% librement. Les pasteurs et chrétiens sont tellement enracinés dans cette loi qu’il est difficile pour eux d’accepter qu’elle ne fait pas partie de la Nouvelle Alliance. Cependant, les chrétiens sont appelés à grandir. Et plus nous gagnons en maturité, plus notre amour pour le Seigneur grandit et plus notre cœur va s’exprimer et nous demander, sans que ce soit une obligation, d’exercer avec joie plus de libéralité dans notre offrande au Seigneur. Car nous sommes évidemment appelés à bénir le Seigneur avec bien plus que 10% de nos revenus. Notre salut vaut bien plus que cela !

- **La délivrance**

Exode 20, au verset 5 nous dit que l’Éternel va punir les enfants de ceux qui adoraient un autre Dieu jusqu’à la troisième et la quatrième génération. Certains pasteurs utilisent ce texte pour justifier le fait d’organiser des séances de délivrance sur des chrétiens. Pourtant, **Colossiens 1, au verset 13** nous dit bien que par notre salut, nous avons été délivrés de la puissance des ténèbres et que nous avons été transportés dans le royaume de Jésus. Nous voyons donc bien que malgré ce que nos parents ou ancêtres ont pu faire, lorsque nous entrons en communion avec Dieu au travers de la foi en Jésus-Christ, nous expérimentons une nouvelle naissance et devenons une nouvelle créature. Au moment où nous goûtons à la croix de Jésus-Christ, au salut, nous entrons dans une alliance avec Dieu et sommes donc délivrés de la puissance des ténèbres et de toute malédiction qui pouvait reposer sur nous. Il faut arrêter de chercher des pratiques

de l'Ancienne Alliance en croyant qu'elles peuvent avoir un impact quelconque pour emmener la libération dans le peuple de Dieu. Il n'y a qu'un seul moyen pour cela : la croix de Jésus-Christ. Quand quelqu'un prend sa croix, il marche de victoire en victoire et rien ne saurait être un handicap ou un obstacle dans sa vie chrétienne.

- **L'huile "bénite"**

Dans l'Ancien Testament, on parle de l'huile d'onction. Aujourd'hui, certains se servent de ça pour en faire un business lucratif. Ils bénissent l'huile et la vendent afin que les chrétiens l'appliquent sur eux. D'autres utilisent de l'eau pour oindre les gens. Ce sont des pratiques trompeuses ! Au **chapitre 5, verset 14, Jacques** nous enseigne comment utiliser l'huile pour prier pour les malades. Il ne s'agit en aucun cas d'un tour de magie ou d'une pratique religieuse. Cette huile représente l'action du Saint-Esprit pour guérir le malade. Elle est là pour amener la foi dans le cœur du chrétien qui a besoin d'une guérison et vient en complément de la prière des anciens de l'Église. Il s'agit de la doctrine de Christ. Pas d'un commerce.

- **Le sang de Jésus**

Quand Dieu a délivré le peuple d'Israël des Égyptiens, il leur a dit dans **Exode au chapitre 12** d'utiliser le sang d'un agneau comme une protection pour signaler les maisons des Juifs lorsque l'ange du Seigneur passerait pour frapper les premiers-nés d'Égypte. Aujourd'hui, beaucoup de pasteurs invoquent le sang de Jésus-Christ à tout bout de champ. Pour combattre le diable, pour une protection quelconque, etc. Mais la Parole de Dieu nous dit dans **1 Jean chapitre 1, verset 7** que : *"...le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché."* Son sang est donc puissant pour le pardon de nos péchés, pour les effacer et nous laver de nos péchés mais ne doit pas devenir une sorte de pratique superstitieuse.

Il y a encore bien d'autres pratiques de l'Ancienne Alliance dont l'Église s'inspire aujourd'hui. Tout cela vient de l'influence des lois Lévitiques et d'un manque total de révélation de la part de pasteurs qui conduisent le peuple de Dieu dans l'erreur. C'est triste de voir que ces chrétiens sont trompés et ne se rendent même pas compte que ces pratiques n'ont jamais été prévues pour eux. Je répète que toute obligation est une forme de loi.

Les lois de l'Ancienne Alliance ne nous concernent pas. Cependant, il y a dans l'Ancien Testament des choses précieuses, pour nous chrétiens et il faut savoir faire la différence entre les deux.

L'histoire incroyable du peuple juif, la manière dont Dieu traitait avec lui, comment il parlait audiblement à Moïse, comment il manifestait sa puissance, les prophéties, la vie de grands hommes de Dieu, il y a des choses extraordinaires dans l'Ancien Testament et de nombreux enseignements. D'ailleurs, Jésus et les apôtres le citent souvent dans leurs prédications. Lorsqu'on parle de la coupure avec les lois de l'Ancienne Alliance, il ne s'agit pas d'ignorer l'Ancien Testament. Loin de là ! Par contre, les lois étaient pour le peuple juif pour un temps, et au travers de la promesse que Dieu a faite à Abraham par la foi en Jésus-Christ, les païens et quelques Juifs ont pu entrer dans la Nouvelle Alliance et être totalement dégagés, libérés de ces lois, tout comme nous le sommes aujourd'hui. Dieu ne nous a pas pardonnés, lavés de nos péchés et sauvés pour que nous devenions des Juifs !

Servir le Seigneur par sa grâce

Le chrétien et la loi

Sans vraiment savoir pourquoi, beaucoup de chrétiens vivent sous la loi. Soit ils n'ont pas reçu de bons enseignements, soit ils ne comprennent pas que la vie chrétienne est une vie de l'esprit. Ne sachant vivre de cette manière, ils préfèrent se rattacher à des choses écrites, suivre des directives et s'imposer des obligations pour vivre de telle ou telle manière. Malheureusement, de nombreux chrétiens agissent par obligation car ils croient que c'est bon pour eux, que c'est ce qu'ils doivent faire et que c'est ce que le Seigneur attend d'eux. Ils croient donc que plus ils obéissent aux lois, plus ils grandissent. Ils ne réalisent pas que, bien au contraire, Dieu ne regarde pas à leurs œuvres et aux choses qu'ils font par obligation, mais regarde à leur cœur. Car la relation que nous devons tous avoir avec le Seigneur est une relation de cœur.

Parfois, ils pensent qu'ils ne sont pas sous la loi parce qu'ils ne vivent pas selon la loi à proprement parler. Pourtant, il y a toutefois certaines choses qu'ils se sentent obligés de faire, sans quoi ils ressentent de la culpabilité ou le poids de la condamnation. Ils sont donc dans l'erreur et ne se rendent pas vraiment compte qu'ils vivent bien sous la loi. C'est très simple, tout ce qui est une obligation, est une forme de loi ! Ainsi, lorsque des pasteurs obligent les chrétiens à faire certaines choses, ils les mettent sous la loi.

Quand le chrétien est libre de la loi, il vit selon son cœur, conduit par le Saint-Esprit, et c'est ça que le Seigneur cherche de la part de chacun d'entre nous. De même, seul un chrétien libre, peut être vraiment lui-même, sinon il devient

un acteur. En effet, en faisant des choses parce qu'il se sent obligé et non parce qu'elles viennent de son cœur, il se fait passer pour quelqu'un qu'il n'est pas.

Quelqu'un qui vit sous la loi est comme un oiseau dans une cage. Il est confiné dans un espace où il n'est pas libre de faire ce qu'il veut. Un oiseau en cage ne peut pas voler. Il se peut qu'il ne sache même pas ce qu'est voler. Mais lorsqu'il quitte cette cage, il découvre une nouvelle vie. Il peut voler et aller où il veut, ce qui est sa nature même. Pour le chrétien, c'est pareil ! Lorsqu'il est libéré de la loi, il découvre son véritable état. En effet, beaucoup de chrétiens ne font pas certaines choses car on leur enseigne ou on leur fait ressentir qu'elles sont interdites. Ils se soumettent donc à des règles. Mais lorsque ces règles disparaissent, les choses qui leur étaient interdites comme boire ou fumer par exemple, redeviennent des occasions de chutes. Ils se rendent alors compte qu'ils n'étaient pas libres de ces addictions, tout cela révélant que lorsqu'ils étaient encore sous la loi, il n'étaient finalement pas eux-mêmes. La loi façonne une personne d'une certaine manière, qui ne correspond en rien à ce que Dieu veut et il ne nous a certainement pas libérés de l'esclavage du péché pour que nous nous mettions sous l'esclavage de la loi.

Je me souviens d'une anecdote alors que nous étions de passage dans une église aux États-Unis où j'avais partagé sur la loi et la liberté. Après la réunion, une vieille dame s'est avancée en pleurant. Mon épouse est allée vers elle pour s'enquérir de ce qui pesait sur son cœur. Et cette sœur lui a expliqué qu'elle n'arrivait plus à lire sa Bible avant de s'endormir car lorsqu'elle commençait à lire, la fatigue la gagnait et elle s'endormait. Elle culpabilisait parce qu'elle croyait que cela déplaisait au Seigneur. Mon épouse lui a fait comprendre qu'au lieu de se mettre une pression pour lutter contre le sommeil et au final se sentir condamnée car elle n'y arrivait pas, il valait mieux pour elle qu'elle dorme plus tôt et trouve un autre moment pour lire sa Bible. Cela nous montre à quel point les chrétiens peuvent porter des fardeaux et vivre sous le poids de la condamnation, même pour des choses aussi simples que la lecture de la Bible.

N'en déplaise à ce que certains disent, ce n'est pas parce que vous observez la loi que vous êtes spirituel. C'est même exactement le contraire. Aux yeux du Seigneur, tous les efforts accomplis pour essayer de marcher selon l'obligation d'une loi sont comme des vêtements sales que nous revêtons. Dieu n'est pas

impressionné par la manière dont nous vivons lorsque nous sommes obligés de faire des choses. Au contraire, il veut nous libérer de cet esprit de l'Ancienne Alliance, car comme Paul le dit dans **2 Corinthiens 3, verset 6** : *“Il nous a aussi rendus capables d’être ministres d’une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l’esprit ; car la lettre tue, mais l’esprit vivifie.”* La loi est en effet un poison qui tue la vie de l’esprit au sein de l’Église et dans la vie des chrétiens.

Du reste, il y a deux passages dans le Nouveau Testament qui nous montrent qu’il n’y a qu’un seul moyen pour accomplir la justice de la loi. Dans **Jean 13, verset 34**, Jésus nous donne un commandement nouveau : *“...Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez vous les uns les autres.”* Un commandement que nous retrouvons également dans **Matthieu 22, versets 36 à 40**, lorsque les pharisiens demandent à Jésus quel est le plus grand commandement et qu’il répond : *“...Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C’est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.”* Si un chrétien peut accomplir ces deux commandements, il aura accompli la justice de la loi !

Libérés de la loi ou déchus de la grâce

Il est impossible de parler de la Nouvelle Alliance sans parler de la grâce de Dieu. Pour Paul, la grâce est associée à la liberté. Dans **Romains 6, verset 14**, il nous dit : *“Car le péché n’aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce.”* Le fait de ne pas être sous la loi signifie que nous en sommes libres. Être sous la grâce implique donc une notion de liberté. Cela se confirme dans l’épître aux **Galates au chapitre 5**, où Paul commence par nous dire au **verset 1** : *“C’est pour la liberté que Christ nous a affranchis”*. Puis aux **versets 2 et 3**, il met en garde ces païens convertis qui voulaient se faire circoncire dans la chair que Christ ne leur servira de rien et qu’ils seront *“tenus de pratiquer la loi tout entière”*. Car si tu pratiques une loi tu es obligé de pratiquer toute la loi. Il va plus loin dans le **verset 4** : *“Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez la justification dans la loi ; vous êtes déchus de*

la grâce.” En d’autres termes, si vous cherchez la sanctification par les œuvres de la loi (ici la circoncision), vous annulez le sacrifice de Christ qui a versé son sang à la croix pour vous libérer de la loi. Vous vous séparez de Christ et perdez donc la grâce de Dieu.

Romains 7, verset 3 nous rappelle que nous ne pouvons pas être unis à Christ si nous ne sommes pas morts à la loi et libérés d’elle, sinon nous devenons adultères comme cette femme : *“Si donc, du vivant de son mari, elle devient la femme d’un autre homme, elle sera appelée adultère...”* Si donc nous voulons être unis à Christ, nous ne pouvons pas continuer à chercher la justification par la loi. Si nous restons attachés d’une certaine manière à la loi, nous devons réaliser que les conséquences sont très graves. En effet, nous n’aurons plus rien à voir avec Christ et serons totalement privés de la grâce de Dieu.

Jésus a pris la malédiction que le péché amène par la loi en mourant sur la croix. Étant morts en lui, nous avons également été dégagés de la loi. De plus, si nous avons la foi en la puissance de Dieu pour avoir ressuscité Christ d’entre les morts, puisque nous avons été ensevelis avec lui, nous sommes aussi ressuscités avec lui. C’est le miracle de la Nouvelle Alliance et c’est la chose que nous devons absolument comprendre : par son sacrifice, Jésus nous a entièrement libérés de la loi ! Comme nous avons cru et eu la foi que Christ est ressuscité, assis à la droite de Dieu et que nous avons tout en lui, nous n’avons plus rien à voir avec les principes élémentaires du monde. Nous sommes complètement libérés de toutes formes de lois et ne pouvons plus nous attacher à aucune tradition, aucun précepte, aucune obligation. Notre vie est uniquement en Christ, c’est lui notre réalité. **Romains 10, verset 4** va clôturer le débat, enlever tous les doutes, toutes les forteresses, toutes les pensées contraires à la Parole de Dieu : *“...car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient.”* Alleluia. Nous sommes LIBRES !

La grâce de Dieu envers le chrétien

La grâce est un thème fort de la Nouvelle Alliance car comme nous lisons dans **Éphésiens 2, au verset 8** : *“...c’est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi.”* L’abondance de la grâce de Dieu a été la porte de notre salut.

Nous n'en sommes pas dignes et nous ne la méritons pas car la grâce de Dieu est uniquement un cadeau, une bénédiction. En effet, afin que personne ne se glorifie lui-même, le Seigneur nous dit que nous n'avons pas été sauvés par nos œuvres ou ce que nous sommes, mais uniquement par sa grâce. Donc si nous comprenons vraiment la grâce de Dieu, elle enlève toute forme d'orgueil dans notre vie et nous arrêtons de croire que nous pouvons faire les choses par nous-même.

Jean 1, verset 17 nous dit : *“...car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ.”* et dans **Romains 5, versets 20 et 21**, l'apôtre Paul ajoute : *“Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât, mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur.”* Sans loi, pas d'offense, pas de péché. La loi est donc intervenue pour que l'homme réalise l'abondance de ses transgressions, *“mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé”* au moyen de la foi en Jésus-Christ. La grâce a donc surpassé la condamnation que le péché emmenait par la loi car c'est par la grâce que nous devenons capables de mettre à mort les désirs de notre chair lorsque nous faisons le choix de prendre notre croix. Il est ainsi absolument nécessaire de comprendre la profondeur et la grandeur de la grâce de Dieu disponible pour chacun d'entre nous dans notre vie chrétienne.

Nous devons arrêter de penser que nous pouvons faire quoi que ce soit par nos propres forces alors que nous sommes faibles. Si nous sommes forts, c'est uniquement par la grâce de Dieu. Paul avait bien compris cela, comme nous le lisons dans **2 Corinthiens 12, aux versets 7 à 10** : *“Et pour que je ne sois pas enflé d'orgueil, à cause de l'excellence de ces révélations, il m'a été mis une écharde dans la chair, un ange de Satan pour me souffleter et m'empêcher de m'enorgueillir. Trois fois j'ai prié le Seigneur de l'éloigner de moi, et il m'a dit : Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse. Je me glorifierai donc bien plus volontiers de mes faiblesses, afin que la puissance de Christ repose sur moi. C'est pourquoi je me plais dans les faiblesses, dans les outrages, dans les calamités, dans les persécutions, dans les détresses, pour Christ ; car, quand je suis faible, c'est alors que je suis fort.”* Paul explique ici que c'est dans ses moments difficiles que la grâce de Dieu se manifeste. Au milieu

de ses situations, de ses épreuves, le Seigneur l'encourage en lui disant que sa grâce serait suffisante pour pouvoir continuer à le servir et qu'il devait apprendre à dépendre d'elle, ne pouvant rien faire par sa propre force. Cette doctrine est contraire à ce que beaucoup d'églises enseignent aujourd'hui. Nous entendons souvent les chrétiens confesser qu'étant en Christ, ils sont forts et peuvent donc faire toutes sortes de choses se référant souvent à **Philippiens 4, verset 13**. C'est occulter complètement la réalité de la faiblesse de notre chair et la grâce de Dieu dont nous devons dépendre en toutes circonstances. D'ailleurs, en lisant ces versets, il est très clair que la grâce de Dieu se manifeste justement dans la faiblesse de l'homme et pas dans sa force. Si nous ne comprenons pas cet aspect de la grâce de Dieu, nous allons continuer d'essayer de servir le Seigneur par nos forces et non par sa grâce. Cela causera notre perte car notre force finira par s'épuiser et peu importe alors le ministère ou le titre que nous pouvons nous attribuer, ce n'est pas lui qui nous rendra fort.

La saine doctrine de Christ, c'est la grâce de Dieu au milieu des faiblesses et des manquements comme nous l'avons vu. Mais également face à la tentation, car nous avons évidemment besoin de sa grâce pour marcher par l'esprit et faire face aux tentations. En effet, l'apôtre Paul partage cela dans **1 Corinthiens 10, au verset 13** : *“Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été humaine, et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces ; mais avec la tentation il préparera aussi le moyen d'en sortir, afin que vous puissiez la supporter.”* Nous voyons ici qu'il est tout à fait normal pour les chrétiens de connaître la tentation. Mais dans sa bonté, Dieu ne nous laisse pas y faire face seuls avec nos propres forces. Au contraire, il a tout prévu pour nous permettre d'avoir la victoire. Ainsi, lorsque nous sommes prêts à porter notre croix et à faire mourir notre chair, la grâce de Dieu qui se manifeste est suffisante pour nous permettre de faire face. C'est ça l'expérience de la grâce que tous les chrétiens doivent vivre au quotidien.

La grâce de Dieu dans l'Église

Dans l'Église, chaque chrétien doit ressentir qu'il est accepté pour ce qu'il est. Malgré ses manquements et ses faiblesses, il doit ressentir le cœur de Jésus

et la grâce de Dieu. Aujourd'hui, dans beaucoup d'églises, le peuple ne ressent plus la grâce de Dieu mais plutôt l'obligation de faire des choses. Ils vivent sous la loi ! La clé pour que les chrétiens grandissent, c'est de prêcher le vrai Évangile et d'avoir confiance en l'œuvre du Seigneur dans leur vie. En effet, **Pierre** nous rappelle dans sa **première épître au chapitre 5, verset 10** que : *“Le Dieu de toute grâce... vous perfectionnera lui-même, vous affermira, vous fortifiera, vous rendra inébranlables.”* Laissons donc à Dieu le soin de faire grandir son peuple et ne leur imposons pas des lois pour essayer de les faire vivre à notre façon. Et comme Paul nous le dit dans **Philippiens 1, verset 6**, ayons la foi que le Seigneur terminera son œuvre dans leur vie : *“Je suis persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Jésus-Christ.”*

Même si les temps sont difficiles, nous ne devons pas nous inquiéter et essayer de contrôler le peuple de Dieu. Pour qu'ils se sentent à l'aise, les chrétiens ont besoin de ressentir le cœur et la grâce de Dieu à travers nous. N'oublions pas aussi que tous les chrétiens n'ont pas atteint le même niveau de maturité et que nous devons donc nous assurer qu'ils peuvent tous suivre Jésus et prendre leur croix tels qu'ils sont, dans la liberté et sans pression. N'essayons pas de les faire grandir artificiellement, mais assurons nous qu'ils entendent le vrai Évangile afin de gagner en maturité. Prêchons l'Évangile et croyons en la puissance de la Parole de Dieu pour conduire les chrétiens à se repentir, à relâcher et à pardonner.

Le chrétien et le péché

Par ailleurs, il y a également des décisions à prendre pour les chrétiens qui veulent continuer à vivre dans le péché. Comme Paul le dit dans **1 Corinthiens 5, versets 6 et 7**, il ne faut pas prendre cela à la légère et nous devons apprendre à ôter le levain au sein de l'église : *“C'est bien à tort que vous vous glorifiez. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte ? Faites disparaître le vieux levain...”*

Lorsque un chrétien aime son péché et n'est pas prêt à s'en débarrasser mais veut quand même rester dans l'église, il est nécessaire d'agir selon ce que Paul nous enseigne aux **versets 9 à 13** : *“Je vous ai écrit dans ma lettre de ne*

pas avoir des relations avec les impudiques, non pas d'une manière absolue avec les impudiques de ce monde, ou avec les cupides et les ravisseurs, ou avec les idolâtres ; autrement, il vous faudrait sortir du monde. Maintenant, ce que je vous ai écrit, c'est de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou outrageux, ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme. Qu'ai-je, en effet, à juger ceux du dehors ? N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ? Pour ceux du dehors, Dieu les juge. Otez le méchant du milieu de vous." Il y avait le péché dans l'église et les Corinthiens l'ont accepté et n'ont rien fait. Mais Paul les exhorte à mettre de l'ordre. Que de tels comportements ne peuvent être acceptés de la part de personnes se disant chrétiens et qu'ils devraient être exclus de l'église.

Étant sous la grâce, il n'y a absolument aucune loi à mettre sur leur vie, cependant, il ne faut pas non plus qu'ils pensent qu'ils peuvent se cacher derrière elle. La grâce ne doit pas devenir pour ces personnes un prétexte pour continuer à vivre dans leur péché en croyant que l'église va l'accepter. Certains vont même jusqu'à s'appuyer sur la Parole pour continuer à pécher et tolérer toutes sortes de comportements. Ils utilisent pour cela **Romains 5, verset 20** qui dit que : *"...là où le péché a abondé, la grâce a surabondé..."* En d'autres termes : *"plus je pêche, plus j'expérimenterai la grâce..."* Quel mensonge ! Penser comme cela montre clairement une volonté de vivre selon les désirs de la chair et ne pas être prêt à marcher sur le chemin de la croix pour suivre le Seigneur. C'est interpréter un texte d'une manière charnelle. D'autant plus que Paul continue aux **versets 1 et 2 du chapitre 6** en disant exactement le contraire : *"Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ?"*

C'est pour cela que nous avons tant besoin du message de la croix dans l'Église. L'Église a besoin d'hommes qui sonnent de la trompette afin de mettre de l'ordre. Des hommes prêts à parler dans la vérité et à ne pas compromettre. Dieu n'appelle pas des poltrons mais des hommes forts et matures dans l'esprit. Des hommes qui sont prêts à défendre l'Évangile de Jésus-Christ et des premiers apôtres.

Appel à accepter la saine doctrine

Je crois que c'est un moment important pour remettre en question nos prédications, nos enseignements, nos vies et nos exigences. Je ressens vraiment qu'il y a beaucoup de pasteurs qui doivent se repentir. Les serviteurs de Dieu doivent réagir pour que les chrétiens ne soient plus trompés. Le temps est venu de s'humilier devant le peuple de Dieu qui a été égaré loin de la vérité par le manque de révélation de certains hommes de Dieu et leur attachement aux lois de l'Ancienne Alliance plutôt qu'à la liberté de la Nouvelle Alliance. Il faut arrêter de persévérer dans des doctrines erronées. Il y a trop de souffrances et de condamnation dans l'Église. Le peuple de Dieu a droit à la vérité. C'est le temps de réparer les dégâts qui ont été causés dans la vie de beaucoup de chrétiens en leur imposant des lois et des obligations. Le peuple de Dieu a beaucoup souffert. Beaucoup se sentent condamnés et transportent des fardeaux trop lourds et ils sont d'ailleurs nombreux à avoir quitté l'église pour retourner dans le monde. Mais, si nous sommes convaincus et prêts à prêcher le vrai Évangile, cela pourra inciter ceux qui sont partis à revenir. Il y a besoin de se repentir, de reconnaître les erreurs commises, de mettre de l'ordre et de s'attacher au pur Évangile. Ouvrons nos cœurs et soyons prêts à changer de vision, de doctrine et d'enseignement.

Entendez-vous l'appel de Dieu à vous tenir pour la vérité et à abandonner ces doctrines qui ne permettent pas au peuple de Dieu de grandir ? Il faut délaisser les lois de l'Ancienne Alliance ! Êtes-vous prêts à défendre l'Évangile de Jésus-Christ et la liberté comme l'apôtre Paul, même face aux chrétiens qui s'y opposeront ? Serez-vous de ceux qui sont prêts à payer le prix ? Car la vérité ne sera pas acceptée de tous et ceux qui ne l'accepteront pas vous

persécuteront. Ils parleront contre vous, essayeront de vous faire du tort et vous accuseront par des mensonges. Je prie que le Saint-Esprit continue de vous éclairer, qu'il vous touche et qu'il saisisse votre cœur comme il a saisi le mien pour comprendre la Nouvelle Alliance.

Prière de fin

Je crois que Dieu est capable de changer les cœurs. La Parole de Dieu nous enseigne que le cœur de l'homme est comme un courant d'eau dans la main de l'Éternel, il le dirige là où il veut. Dieu est capable dans sa puissance de toucher votre cœur et de vous tourner vers la saine doctrine, vers la vérité de sa Parole.

“Père, je prie pour tous ces pasteurs. La lumière de l'Évangile a brillé dans leur cœur. Elle a confronté des hommes, des pasteurs, des ministères : tes serviteurs ! Je prie que dans l'humilité de leur cœur, ces hommes reconnaissent avoir induit ton peuple en erreur et que c'est le temps pour eux de se rattraper. Il n'est pas trop tard. Le peuple de Dieu a droit à la vérité. Je prie que le Saint-Esprit emmène un brisement dans les cœurs, une vraie repentance afin que ces hommes soient transformés, changés et libérés. Beaucoup portent des fardeaux, sont fatigués, découragés, n'ont plus de repère et pensent même à abandonner le ministère. Je prie pour une nouvelle espérance et une nouvelle foi dans le cœur des hommes. Pour une action miraculeuse du Saint-Esprit, une intervention divine. Je prie pour que ces enseignements soient écrits sur les tables de leur cœur afin que ces hommes s'attachent à l'Évangile qu'ils ont entendu et qu'ils soient prêts à le préserver. Je prie dans le nom de Jésus-Christ qu'ils se lèvent et qu'ils n'aient pas peur de s'identifier à l'Évangile.

Et, pour tous ceux qui ont embrassé ce message, je prie qu'ils puissent travailler ensemble et marcher dans l'unité de cœur et d'esprit. Seigneur, que tu puisses les attirer les uns vers les autres afin qu'ils arrivent à s'accepter, à reconnaître leurs différents appels et à travailler ensemble en s'entraidant, en se soutenant et en s'encourageant pour la construction de ton Église. Père, que cela soit fait selon la vérité de ta Parole. Que ta grâce soit sur chacun d'eux pour entreprendre ce que tu leur demanderas selon leur appel. Je prie dans le nom de Jésus-Christ, Amen.”

Téléchargez votre application CTMI gratuitement !

Regardez ou écoutez des milliers d'heures de prédications, d'enseignements, d'émissions de télé et de musique.

Vos programmes favoris toujours à portée de main !

L'application permet une écoute sans connection, fonctionne en background et offre une lecture intelligente.



Disponible dans les App stores



www.ctmi.app



CHURCH TEAM MINISTRIES
INTERNATIONAL

Contactez-nous :

Bénin	Ps. Abdias Joseph Gbenagnon	229 6753 9668
Burkina Faso	Ps. Théophile Diabo Seni	226 7657 5678
Cameroun	Ps. Paul Ruben Dimalla Sak	237 6996 08973
Côte d'Ivoire	Ps. Adji Francklin Balliet	225 07090 63044
Gabon	Ps. Bonjean Minko Mi Ayi	241 7740 2627
Gambie	Ps. Abdul Salam Dem Sesay	220 203 4106
Ghana	Ps. Francis Jedidiah Halleyh	233 267826292
Guinée - Conakry	Ps. Benoît Kamano	224 6288 20078
Guinée Équatoriale	Ps. Mbela Roku Sinfioriano	240 2222 30115
Haïti	Ps. Fritz-Lems Saint-Louis	509 4781 1454
Libéria	Ps. Paul Dell Wornyan	231 777595581
Madagascar	Ps. Ahmed Mansour	261 34 28 808 82
Mali	Ps. Le Parfait de Jot Gbassagba Feikoumon III	223 7048 6541
Niger	Ps. Mohamed Touré (Maty)	227 965 95276
Nigeria	Ps. Samuel Olutoye	234 80 334 94718
République Centrafricaine	Ps. Obed Josue Fendakpa	236 7550 0204
RDC	Ps. Pierre Tshamala	243 814 278 474
République du Congo	Ps. Rodrigue Mpassi	242 05 570 3322
Sénégal	Ps. Kodjovi Matthias Gbegou	221 7784 47564
Sierra Leone	Ps. Neneh Sambah	232 7901 7121
Soudan du Sud	Ps. Rozers Onek Lazarus	211 9236 02245
Tchad	Ps. Kodjimadji N. Mardochee	235 9605 0572
Togo	Ps. Daniel Alofa Akoete Kodzo	228 9091 9832

SIEGE SOCIAL : Trianon, île Maurice | +230 403 4500 | info@ctmi.org | www.ctmi.org



CONFERENCE DE PASTEURS

BATIR

SON PEUPLE • SON EGLISE

1
4-7 MAI
2021

2
11-12 NOV
2021

3
3-4 MAR
2022

4
26-27 MAI
2022

BATIR 3 est la troisième édition d'une série de 4 conférences internationales virtuelles destinées à encourager les pasteurs et serviteurs de Dieu à servir le Seigneur dans le bon esprit et la saine doctrine de Jésus Christ. BATIR 3 a pour thème la Nouvelle Alliance.



45 PAYS



25,000 PASTEURS



MULTILINGUE



RESTONS EN CONTACT SUR TELEGRAM

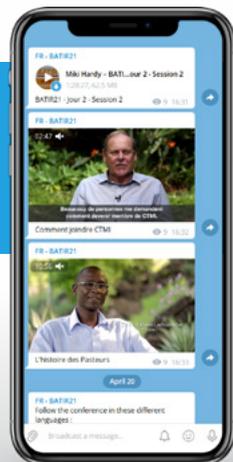
Retrouvez les précédentes conférences BATIR en video et audio, ainsi que toutes les informations sur la mission et vision de CTMI. Accédez à des enseignements bibliques, des livres, des messages et des contenus spécialement conçus pour les pasteurs et les serviteurs de Dieu.

Contactez-nous sur l'application Telegram
au +230 5253 4500.

1 Téléchargez Telegram



2 Rejoignez la chaîne BATIR dans votre langue



Church Team Ministries International est une organisation chrétienne, créée en 2001 par le pasteur Miki Hardy, son épouse Audrey et une équipe de leaders de différents pays, tous unis par le message de la croix et l'œuvre de Dieu dans leur vie.

Church Team Ministries International
Trianon, île Maurice
(230) 403 4500 | info@ctmi.org | www.ctmi.org